

ANP

**67 terroristes
neutralisés
et 369 éléments
de soutien arrêtés
en 2025**

P 16

INDUSTRIE

Les grands axes du plan d'action du ministère

Le gouvernement poursuit ses efforts pour la relance et la dynamisation de l'industrie nationale. Lors de son audition par la Commission des affaires économiques, de l'Industrie, du Développement, du Commerce et de la Planification de l'APN, le ministre de l'Industrie, Bachir Yahia, a présenté les grands axes du plan d'action de son département pour l'amélioration du climat d'investissement, visant à attirer un maximum d'investisseurs. P 3



MAINTENANCE DU RÉSEAU AUTOROUTIER

**Lancement d'une
vaste opération dès
la semaine prochaine**

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a donné, dimanche, des instructions et orientations portant sur le lancement de l'ensemble des projets inscrits au programme sectoriel de l'année 2026, notamment une vaste opération de maintenance du réseau autoroutier à l'échelle nationale, laquelle débutera à partir de la semaine prochaine, indique un communiqué du ministère.

P 2

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

**En finir avec le cash
et consolider
l'inclusion financière**

Longtemps dominée par l'usage du cash, l'économie algérienne amorce aujourd'hui un tournant décisif en matière de paiements électroniques. Grâce à la transformation numérique et aux réformes engagées ces dernières années, les transactions dématérialisées gagnent progressivement du terrain, soutenues par l'évolution des usages, le cadre réglementaire et l'implication croissante des acteurs bancaires et technologiques.

P 5

ALIMENTATION DES COMPTES COMMERCIAUX

**La nouvelle note de
la Banque d'Algérie**

La Banque d'Algérie (BA) a rendu publique, lundi, une nouvelle note aux banques autorisant l'alimentation des comptes commerciaux par les moyens de paiement scripturaux, ou par versement d'espèces à concours du chiffre d'affaires quotidien et/ou hebdomadaire.

P 5

AVEC LA PARTICIPATION DE 77 EXPOSANTS

**La Salon des services
exportés s'ouvre à
Constantine** P 2

PLUS DE 3 500 DÉCÈS ET UNE HAUSSE DE
2,86 % DES ACCIDENTS

**Plaidoyer pour un nouveau
cadre juridique renforcé** P 3

GARANTIE AUX CRÉDITS
D'EXPLOITATION

**Le dispositif du FGAR élargi
son dispositif auprès de 15
banques en janvier** P 5

BAPTISÉ "GARA DJEBILET
Air Algérie réceptionne son deuxième avion

Par R E.

La compagnie nationale Air Algérie a annoncé, dimanche, la réception du deuxième avion dans le cadre du programme de renouvellement et d'extension de sa flotte. Réceptionné à l'aéroport international Houari Boumédiène, l'aéronef de type Airbus A330neo a été baptisé "Gara Djebilet". Il s'agit du deuxième avion de ce type à rejoindre la flotte, après un premier appareil réceptionné en novembre dernier, baptisé "Novembre 54". Ce type d'avion est réservé aux vols long-courriers, que la compagnie s'emploie à intensifier, à travers le lancement ou le renforcement de plusieurs lignes aériennes, notamment vers le Canada, la Chine et l'Afrique du Sud. Les avions Airbus A330neo se distinguent par une capacité de plus de 300 passagers, répartis sur différentes classes, ainsi que par une réduction de 25% de la consommation de carburant et des émissions de CO2, comparativement aux générations précédentes. Ils sont également dotés de systèmes de divertissements à bord ultra modernes, dont le service de connexion Internet via le Wi-Fi. Avec ce nouvel aéronef, la flotte d'Air Algérie compte désormais 56 avions, auxquels s'ajoutent 15 avions appartenant à la compagnie Domestic Airlines (filiale d'Air Algérie). Cette flotte devrait connaître une extension supplémentaire au cours des prochaines années. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de renouvellement et d'extension de la flotte du transporteur national, lancé en 2023, qui prévoit l'acquisition de huit (8) avions de type Boeing 737 MAX-9 et huit (8) autres de type Airbus A330-900neo, avant que la commande soit portée ultérieurement à dix (10) avions de ce dernier type. Le programme comprend également l'acquisition de seize (16) avions de type ATR 72-600, destinés à renforcer le réseau de transport aérien domestique. Ces mesures s'inscrivent dans le plan d'action d'Air Algérie à l'horizon 2035, lequel prévoit d'autres acquisitions supplémentaires afin de répondre à la demande croissante en matière de transport aérien, tant au niveau national qu'international.

MAINTENANCE DU RÉSEAU AUTOROUTIER

Lancement d'une vaste opération dès la semaine prochaine

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a donné, dimanche, des instructions et orientations portant sur le lancement de l'ensemble des projets inscrits au programme sectoriel de l'année 2026, notamment une vaste opération de maintenance du réseau autoroutier à l'échelle nationale, laquelle débutera à partir de la semaine prochaine, indique un communiqué du ministère.

Par R E.

Ces instructions ont été données lors d'une réunion de travail présidée par le ministre, consacrée au suivi et à l'examen du plan d'action du secteur pour l'année 2026, à l'évaluation de l'état d'avancement des projets structurants en cours et au lancement de nouveaux projets, outre le suivi des travaux des commissions d'inspection des projets importants et l'examen d'exposés relatifs à la numérisation, à la coopération, ainsi qu'à la recherche et à la formation, précise le communiqué. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, le ministre a suivi des exposés sur les différents projets en cours de réalisation, notamment ceux relatifs à l'état de maintenance du réseau autoroutier, aux projets autoroutiers en cours d'exécution, ainsi qu'aux projets de développement du réseau routier à l'échelle nationale, y compris ceux de la wilaya d'Alger. A cette occasion, M. Djellaoui a appelé au lancement simultané de tous les projets inscrits au programme sectoriel de 2026 à travers l'ensemble des wilayas du pays, à l'élaboration d'un plan d'action spécifique pour le suivi des

projets structurants, à la conclusion de contrats d'engagement et de performance avec les directeurs des Travaux publics, ainsi qu'à l'évaluation de leurs performances selon des indicateurs définis. Dans ce cadre, le ministre a insisté sur la nécessité de fixer avec précision les délais de livraison des projets et de lever les entraves de terrain, notamment dans les wilayas du Sud, soulignant l'importance du renforcement de la coordination entre les différents intervenants, afin d'assurer l'achèvement des projets dans les délais impartis. Concernant la maintenance du réseau autoroutier et du réseau routier national, le ministre a ordonné le lancement d'une vaste opération de maintenance des autoroutes, dont la première phase débutera à partir de la semaine prochaine au niveau de la deuxième rocade d'Alger, avant sa généralisation à l'échelle nationale, en particulier sur les grands axes reliant le nord du pays au sud. Dans ce cadre, le ministre a relevé la nécessité d'accélérer la réalisation des projets inscrits dans la wilaya d'Alger et de garantir leur livraison dans les délais impartis, tout en intensifiant le suivi de terrain continu par les structures centralisées et décentralisées.

M. Djellaoui a également souligné l'importance d'assurer un suivi rigoureux des projets inscrits dans le programme complémentaire des wilayas de Djelfa, Khenchela et Tissemsilt, avec l'élaboration de rapports précis et détaillés sur l'ensemble des projets dont ont bénéficié ces wilayas. Par ailleurs, le ministre a ordonné la révision des modalités d'élaboration des cahiers des charges en vigueur et l'élaboration de cahiers des charges types propres au secteur, mettant en avant l'importance de la mise en place d'un groupe de travail spécialisé chargé d'étudier ce dossier et de proposer les formules appropriées. Evoquant le domaine de la recherche et la formation, le ministre a instruit d'élaborer un cahier des charges spécifique à l'Ecole des métiers des travaux publics de la wilaya de Djelfa, avec la définition de thématiques de formation en adéquation avec les missions de l'école et les besoins du secteur. S'agissant de la numérisation, M. Djellaoui a appelé à l'actualisation périodique des plateformes numériques par les responsables des travaux publics, afin de garantir un suivi en temps réel et précis des différents projets à l'échelle nationale, conclut le communiqué.

AVEC LA PARTICIPATION DE 77 EXPOSANTS

La Salon des services exportés s'ouvre à Constantine

Par Selma R.

Le représentant du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, chargé de la gestion du secrétariat général du ministère, M. Abdelssalem Djahnit, a présidé hier, aux côtés du wali de la wilaya de Constantine, M. Abdelkhalek Sayouda, l'ouverture de la première édition du Salon des services exportés,

organisé dans la wilaya du 5 au 8 janvier 2026. Cet important événement économique enregistre la participation de 77 exposants représentant divers segments des services exportés, notamment dans les domaines des technologies de l'information et de la communication, des services numériques des start-up, du conseil, du transport et de la logistique, de l'ingénierie, de la formation, de l'hôtellerie

et du tourisme, reflétant ainsi la dynamique croissante que connaît le secteur de l'exportation des services en Algérie. Ce salon vise à mettre en valeur les capacités nationales en matière de services destinés à l'exportation, à ouvrir des perspectives de partenariat et de coopération entre les opérateurs économiques, ainsi qu'à leur offrir des opportunités d'accès aux marchés ex-

térieurs. Dans une déclaration à la presse à cette occasion, le directeur central au sein du ministère a souligné que l'organisation de ce salon s'inscrit dans le cadre de la stratégie sectorielle visant à soutenir et promouvoir l'exportation des services, en tant que levier essentiel de la croissance économique, saluant le rôle central joué par les compétences nationales et les start-up dans ce domaine.

UNIVERSITÉ DE NÂAMA

L'implication des étudiants dans l'entrepreneuriat aboutit à des projets économiques réussis

Par R E.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a souligné, dimanche à Nâama, que l'implication des étudiants universitaires dans l'entrepreneuriat a contribué à la concrétisation de projets économiques tangibles. Le ministre a ajouté que les modèles réussis qu'il a découverts chez les étudiants de l'Université de Nâama, lesquels ont réussi à créer 13 micro-entreprises et startups, en plus de sept autres projets, témoignent de la qualité de la formation dispensée aux étudiants et du rôle de l'université dans leur accompagnement et leur soutien pour la réalisation de projets écono-

miques concrets en l'espace d'une seule année. M. Baddari a expliqué que la stratégie du secteur repose sur la mise en place de mécanismes d'accompagnement et de soutien en adéquation avec les besoins du développement économique aux niveaux local et national, ainsi qu'avec les exigences du marché du travail. Cela se fait notamment à travers le rôle joué par les centres d'entrepreneuriat et d'innovation, ainsi que les incubateurs, généralisés à l'ensemble des établissements universitaires, afin de transformer les idées des étudiants, leurs recherches scientifiques et leurs innovations en projets réalisables et commercialisables. Dans le même contexte, le ministre a évoqué les avantages accordés aux étudiants entre-

preneurs et innovateurs, prévus dans la loi de finances de l'année en cours, notamment à travers la reconnaissance des brevets d'invention et des droits de propriété intellectuelle en tant qu'actifs économiques susceptibles d'être valorisés et investis. Il a estimé que cette mesure constitue un encouragement à l'ancrage de la culture de l'innovation, en cohérence avec l'orientation de l'Etat visant à faire de l'université algérienne un acteur clé dans la construction d'une économie productive fondée sur l'innovation et la valeur ajoutée. Par ailleurs, le ministre a inspecté, lors de cette visite, plusieurs projets en cours visant à renforcer la capacité d'accueil de l'Université de Nâama.

Quotidien economique

Les Enjeux *Eco*

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

INDUSTRIE

Les grands axes du plan d'action du ministère

Le gouvernement poursuit ses efforts pour la relance et la dynamisation de l'industrie nationale. Lors de son audition par la Commission des affaires économiques, de l'Industrie, du Développement, du Commerce et de la Planification de l'APN, le ministre de l'Industrie, Bachir Yahia, a présenté les grands axes du plan d'action de son département pour l'amélioration du climat d'investissement, visant à attirer un maximum d'investisseurs.

Par Sirine R.

Il a affirmé que l'Algérie œuvre à créer un environnement favorable aux investissements, encourageant les investisseurs nationaux et étrangers à développer des projets générateurs de richesse et d'emplois, contribuant à diversifier la production, remplacer les importations et accroître les exportations. Le ministre a rappelé dans son exposé les principales garanties prévues par la loi sur l'investissement, notamment les principes de transparence, de liberté d'investissement et d'égalité, ainsi que la protection contre les changements législatifs, la préservation des droits et avantages acquis, et la protection des droits de propriété et intellectuels. Il a détaillé les avantages fiscaux destinés à encourager l'investissement, tels que le régime incitatif pour les secteurs prioritaires, le régime incitatif pour les zones jugées stratégiques par l'État, et le régime incitatif pour les investissements structurants. Dans ce cadre, Bachir Yahia a évoqué les programmes de soutien aux branches industrielles stratégiques, incluant : l'industrie automobile, les indus-

tries électroniques et électroménagères, la sous-traitance industrielle, ainsi que l'importation de lignes de production et d'équipements agricoles d'occasion. Le ministre a également abordé en détail les avantages accordés à certaines branches industrielles et le cadre juridique du foncier industriel, mentionnant les zones industrielles relevant du ministère de l'Industrie et celles relevant des Walis. Il a profité de l'occasion pour présenter les efforts de son secteur en matière de numérisation des procédures administratives pour les investisseurs, d'accompagnement des projets d'investissement et de promotion des opportunités dans le secteur industriel. D'ailleurs, entre 2022 et 2023, 854 projets ont été libérés des contraintes, générant plus de 52 000 emplois. Il a également insisté sur l'importance des partenariats pour le transfert de savoir-faire et de technologies. Concernant la réforme du foncier industriel, il a souligné l'importance de l'aménagement du foncier industriel à travers : la désignation de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement comme unique autorité pour l'attribution du foncier, la numérisation et la transparence dans la gestion,

la création d'agences spécialisées et la mise à disposition d'un important portefeuille foncier industriel dans toutes les wilayas. Au cours de la séance, le ministre a pris note des observations et questions des députés et y a apporté des réponses détaillées, réaffirmant l'engagement du ministère à lever les obstacles et poursuivre le soutien aux investisseurs. En conclusion, il a réaffirmé que l'Algérie s'efforce de fournir un environnement d'investissement sûr et transparent, reposant sur des garanties légales solides et des avantages incitatifs, afin de soutenir tous les projets économiques et investisseurs, locaux comme étrangers, contribuant ainsi au développement industriel, à la création d'emplois et à la diversification de la production nationale, faisant de l'Algérie une destination attractive pour l'investissement aux niveaux national et international. De son côté, la présidente de la Commission, Mme Samira Berhoum, a souligné, au début de son allocution, l'importance de ce sujet, affirmant qu'il constitue une étape stratégique pour ouvrir les portes de l'investissement national et international. Elle a insisté sur son importance capitale, notamment dans le

contexte de la volonté de l'État algérien de diversifier les sources de l'économie nationale, en augmentant le taux d'exportation, en réduisant la dépendance aux hydrocarbures et en attirant des capitaux pour créer richesse et emplois. Dans ce contexte, la présidente de la Commission a rappelé plusieurs lois adoptées par le Parlement, telles que la loi sur l'investissement n° 22-18 et la loi n° 23-17, ainsi que d'autres réformes législatives ayant contribué à offrir des incitations aux opérateurs économiques. Elle a également souligné le besoin crucial de renforcer le facteur de confiance, élément essentiel pour attirer un plus grand nombre d'investisseurs. Mme Berhoum a précisé que l'amélioration du climat d'investissement implique, en plus de la révision des textes législatifs, la simplification des procédures administratives, le renforcement de la transparence et la garantie d'une stabilité législative. Elle a ajouté que, sous la direction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a élaboré une vision ambitieuse visant à se libérer de la dépendance aux hydrocarbures et à construire une économie diversifiée et compétitive.

PLUS DE 3 500 DÉCÈS ET UNE HAUSSE DE 2,86 % DES ACCIDENTS

Plaidoyer pour un nouveau cadre juridique renforcé

Par Adem A.

Marquée par plus de 25 500 accidents, près de 35 000 blessés et 3 571 décès en 2025, l'insécurité routière en Algérie atteint un niveau préoccupant, imposant une révision du cadre juridique. C'est dans ce contexte que les autorités ont présenté un nouveau projet de loi sur le code de la route, conçu non seulement pour renforcer la prévention et la responsabilité, mais aussi pour inscrire la sécurité routière dans une vision globale de protection des vies humaines et de changement durable des comportements. Actuellement en cours d'examen, ce texte reste ouvert aux observations, le ministère de l'Intérieur se disant prêt à prendre en compte les réserves formulées. Au regard d'indicateurs en nette dégradation, la situation apparaît de plus en plus alarmante. Comparé à la même période de l'année 2024, le bilan affiche une hausse de 2,86 % des accidents, une progression marquée de 8,2 % du nombre de blessés et une augmentation de 1,94 % des décès. Pour Lahcen Boubka, directeur d'études à la Délégation nationale à la sécurité routière, ces chiffres traduisent une réalité qui ne peut plus être ignorée. « Chaque décès sur la route est une perte pour le pays, pour les familles et pour la société dans son ensemble. La route ne choisit pas ses victimes, mais elle continue de faucher des citoyens de tous horizons, y compris des cadres, des médecins et des enseignants », a-t-il souligné, rappelant que derrière les statistiques se cachent des drames humains irréversibles. Au-delà de l'impact humain, l'insécurité routière constitue également

un lourd fardeau économique pour l'État. Une étude de l'Inspection générale des finances, citée par Lahcen Boubka, estime le coût des accidents de la route à 229 milliards de dinars, un chiffre déjà élevé en 2022 et appelé à augmenter au regard de la recrudescence actuelle des sinistres. « Ce sont des milliers de blessés à prendre en charge, des handicaps permanents, des familles endeuillées et une pression accrue sur les systèmes de santé et de protection sociale », a-t-il précisé à la « Chaîne III » de la radio nationale. L'analyse des causes révèle une responsabilité écrasante du facteur humain, impliqué dans près de 96 % des accidents. Excès de vitesse, dépassements dangereux, non-respect des distances de sécurité, refus de priorité, conduite sous l'effet de la fatigue ou de la somnolence, mais aussi usage du téléphone portable au volant figurent parmi les comportements les plus fréquemment mis en cause. Lahcen Boubka insiste sur ce point : « Ce sont avant tout des comportements à risque et un non-respect du code de la route qui expliquent cette hausse. La route et l'état du véhicule ne représentent qu'environ 4 % des causes ». Les accidents impliquant les cyclomoteurs et les motos suscitent, par ailleurs, une inquiétude particulière, notamment en milieu urbain. Le non-port du casque ou l'utilisation d'équipements non conformes expose les conducteurs, majoritairement des jeunes, à des traumatismes crâniens souvent mortels. « Les accidents de cyclomoteurs sont parmi les plus graves, précisément parce que les règles de protection élémentaires ne sont pas respectées », a rappelé Lahcen Boubka. Face à cette situation, les autorités misent

sur une refonte en profondeur du cadre juridique à travers un nouveau projet de loi sur la circulation routière, composé de 190 articles. Ce texte, en cours d'examen, vise à instaurer une approche globale de la sécurité routière, dépassant la simple logique punitive. Pour Hassiba Kouasmia, sous-directrice du trafic routier au ministère de l'Intérieur, ce projet est le fruit d'un travail intersectoriel associant les services de sécurité, la justice, les collectivités locales et les secteurs techniques concernés. « Il s'agit d'un cadre législatif intégré, qui agit de la prévention à la formation, de la sensibilisation à la dissuasion, afin de faire face au phénomène des accidents de la route dans toutes ses dimensions », a-t-elle expliqué à « la Chaîne I » de la radio nationale. Le texte introduit un système de sanctions graduées, proportionnelles à la gravité des infractions, tout en renforçant les mécanismes d'enquête pour déterminer les responsabilités réelles en cas d'accident grave. « Le dispositif de répression n'est pas une fin en soi, mais un outil pour corriger les comportements dangereux », a insisté Hassiba Kouasmia, soulignant que seuls les conducteurs en infraction sont concernés par les mesures coercitives.

Vers la mise en place d'un système national d'information centralisant les données relatives aux accidents

L'une des principales innovations du projet de loi réside dans l'élargissement de la responsabilité juridique à l'ensemble des acteurs de la chaîne de la sécurité routière. Outre les conducteurs, les gestionnaires des routes, les services chargés de la maintenance, les auto-écoles, les centres de

contrôle technique et les organismes de formation professionnelle peuvent désormais être mis en cause si leur négligence est avérée. « Pour la première fois, la responsabilité n'est plus exclusivement portée par le conducteur. Toute défaillance prouvée, qu'elle concerne l'état de la route, la formation ou le contrôle technique, pourra engager des poursuites », a affirmé Lahcen Boubka. Le projet de loi prévoit également la mise en place d'un système national d'information centralisant les données relatives aux accidents, afin d'améliorer l'analyse statistique et d'orienter les décisions publiques. Cette base de données permettra notamment d'identifier avec précision les points noirs, définis comme des tronçons de 100 mètres où se produisent plus de trois accidents corporels, et de déclencher des actions correctives ciblées en matière d'aménagement, de signalisation ou de contrôle. Sur le plan humain, la réforme accorde une place centrale à la formation et à la sensibilisation. Les programmes des auto-écoles seront renforcés, avec l'introduction de nouvelles matières comme les premiers secours, la mécanique de base et un volume horaire élargi pour l'apprentissage théorique et pratique. « Changer durablement la situation passe par la formation et l'éducation routière, pas uniquement par la sanction », a rappelé Hassiba Kouasmia, insistant sur la nécessité d'ancrer une véritable culture du respect des règles de circulation. « La route ne doit plus être un cimetière roulant, mais un espace partagé, sécurisé et respecté par tous », a-t-elle conclu.

CONSACRÉE À LA PROMOTION DU CLIMAT DES AFFAIRES EN ALGÉRIE

L’AAPI lance la revue semestrielle “Investment.dz”

FISCALITÉ

La DGI met à jour son adresse électronique officielle

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, dimanche dans un communiqué, la modification de son adresse électronique officielle pour les demandes d’information fiscale et les doléances des contribuables. Désormais, toutes les requêtes doivent être adressées uniquement à la nouvelle adresse : contact.dgi@mf.gov.dz, qui remplace l’ancienne : contact_dgi@mf.gov.dz, précise le document. La DGI souligne que l’usage exclusif de cette nouvelle adresse est nécessaire pour assurer la bonne réception et le traitement des demandes, tout en réaffirmant son engagement à accompagner les contribuables avec diligence et professionnalisme.

L’Agence algérienne de promotion de l’investissement (AAPI) a lancé la revue semestrielle "Investment.dz", consacrée à la promotion du climat des affaires en Algérie et à la mise en avant des opportunités d’investissement et des nouveautés dans le secteur économique, au service des investisseurs, des opérateurs économiques et des partenaires de l’Agence. Publiée en langues arabe et anglaise, cette revue vient accompagner la dynamique nationale en matière d’investissement, à travers la présentation d’une vision globale du climat des affaires en Algérie et du cadre juridique régissant l’investissement, une lecture des grandes réformes engagées et une mise en perspective du rôle de l’Agence dans la mise en œuvre de la politique nationale de l’investissement.

La revue suit les activités de l’Agence et l’actualité de l’investissement aux niveaux national et international, et propose des analyses des questions clés touchant à l’économie nationale, ce qui en fait un parfait outil d’accompagnement des investisseurs. Dans l’éditorial du premier numéro, le Directeur général de l’AAPI, Omar Rekkache, a précisé que cette revue "n’est pas un simple support médiatique, mais un véritable partenaire des investisseurs, à qui il offre des informations fiables, des analyses approfondies et des dossiers spécialisés", soulignant qu’elle "ambitionne de s’imposer comme une référence et un trait d’union entre les investisseurs et l’économie algérienne". Le premier numéro a consacré un dossier central au cadre juridique régissant l’invest-

tissement en Algérie, mettant en avant les avantages qu’il offre, tout en proposant une lecture des grandes réformes engagées et une mise en perspective du rôle de l’Agence dans ce domaine. Ce numéro comprend également un article sur la Haute commission nationale des recours liés à l’investissement, créée pour renforcer la protection des investisseurs et accélérer le traitement des litiges, ainsi que des analyses portant sur des questions stratégiques, notamment la coopération entre l’Algérie et l’Union européenne (UE), les projets de dessalement de l’eau de mer et les initiatives en matière de sécurité alimentaire, en particulier celles relatives à la réalisation de grands projets de stockage des céréales.

APN

Journée parlementaire mardi sur la prévention des drogues et le traitement de la toxicomanie

La Commission de la jeunesse, des sports et de l’activité associative à l’Assemblée populaire nationale (APN) organise, mardi prochain, une journée parlementaire consacrée à la prévention des drogues et au traitement de la toxicomanie, sous l’égide du président de l’assemblée, M. Brahim Boughali, a indiqué dimanche un communiqué de la chambre basse du Parlement. Placée sous le thème: "La prévention des dangers des drogues pour la société et le traitement

de la toxicomanie", cette journée parlementaire s’inscrit dans le cadre du renforcement du débat institutionnel autour des questions sociétales à dimension nationale, notamment le fléau de la drogue, devenu une "véritable menace" pour la sécurité de la société et la stabilité de la jeunesse, en raison de ses répercussions sanitaires, sociales et sécuritaires, a précisé la même source. A cette occasion, le président de la Commission de la jeunesse, des sports et de l’activité associative, M. Mazari Bouziane, et le président de l’APN, M. Brahim Boughali, donneront deux communications pour mettre en lumière la gravité du phénomène de la toxicomanie et la nécessité de conjuguer les efforts législatifs, exécutifs et sociétaux afin d’y faire face. Le programme de cette journée prévoit plusieurs interventions spécialisées, notamment une communication sur les approches thérapeutiques et les expériences de terrain réussies dans le traitement de la toxicomanie, ainsi qu’une communication sur les politiques publiques et les législations nationales en matière de lutte contre la toxicoma-

nie, et la présentation de la stratégie nationale de la Sécurité nationale dans ce domaine, selon la même source. L’évènement prévoit d’autres communications portant sur la toxicomanie en milieu juvénile et sur le rôle des différents acteurs dans la prévention, notamment celui de la mosquée dans la sensibilisation des jeunes aux dangers des drogues et de la toxicomanie. La journée parlementaire sera clôturée par un débat général permettant aux participants d’échanger les points de vue et de formuler des propositions. Les travaux seront sanctionnés par la lecture d’une série de recommandations visant à renforcer les mécanismes de prévention, de prise en charge et de réinsertion sociale. Cette journée constituera une "étape importante" dans le soutien aux efforts nationaux de protection de la société, notamment de la jeunesse, contre les dangers des drogues, et dans le renforcement d’une approche globale en matière de prévention, de traitement et de réinsertion, conclut le communiqué.

AQUACULTURE

Entrée en vigueur des mesures incitatives prévues dans la loi de finances 2026

La Direction générale de la pêche et de l’aquaculture (DGPA) a annoncé, dimanche dans un communiqué, l’entrée en vigueur des mesures incitatives prévues dans la loi de finances 2026, visant à promouvoir la filière de l’aquaculture et à soutenir les opérateurs activant dans ce domaine. Ces mesures s’inscrivent dans le cadre de l’article 138 de la loi de finances 2026, lequel prévoit l’exemption des droits de douane et l’application du taux réduit de TVA à l’importation de matières premières entrant dans la fabrication d’aliments destinés à l’élevage des produits aquacoles, conformément à une liste définie, indique la même source. Les matières concernées comprennent notamment l’artémia, les souches de phytoplancton, l’huile de foie de morue, l’huile de foie des autres poissons et leurs fractions, les fractions solides des graisses et huiles de poissons et leurs fractions, les acides gras polyinsaturés, ainsi que d’autres graisses et huiles de poissons et leurs factions, autres que les huiles de foie. La liste inclut également

les farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets, de poissons, destinés à la fabrication d’aliments pour l’élevage aquacole, ainsi que ceux dérivés de crustacés, de mollusques ou d’autres invertébrés aquatiques, en sus de la farine de maïs, de riz, de légumineuses et d’autres céréales destinés à la fabrication de ces aliments. Il est, en outre, précisé que la production locale issue de la fabrication de ces aliments bénéficiera également du taux réduit de TVA, en appui à la production nationale. Le bénéfice de ces avantages est subordonné à la présentation d’un certificat délivré par les services compétents du ministère chargé de la pêche, attestant que les matières importées sont destinées à cet usage, le document devant être présenté lors de l’achèvement des procédures de dédouanement. La DGPA a souligné que ces mesures visent à réduire les coûts de production et à améliorer les conditions de développement de la filière aquacole, en appui à la production nationale.

Dernière composition de DZAIRINDEX									
Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Valeur transgée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	330,00	NC	0,00	2,44	-20,92	5,82	10,61	0
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 410,00	NC	0,00	0,60	-0,14	9,07	5,52	0
BIOPHARM	BIO	2 501,00	NC	0,00	0,00	2,50	6,65	6,40	0
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,01	1,55	10,97	5,43	9006
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-8,35	4,55	-	0
SAIDAL	SAI	420,00	NC	0,00	0,00	4,43	3,97	5,00	0

Mercuriale

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 05 جاني 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 05 Janvier 2026

Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ²			المنتجات
DA / Kg		معدل	أعلى	أدنى	
Produits		Moyenne	Maximum	Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	76	84	68	البطاطا
	Tomate	116	135	98	الطماطم
	Oignon sec	64	72	57	البصل الجاف
	Ail sec	767	831	703	الثوم الجاف
	Carotte	93	104	81	الجزر
	Navet	107	120	94	اللفت
	Choux fleur	85	97	74	قرنبيط
	Choux	90	102	78	الكرنب
	Courgette	183	198	167	الكوسة
	Haricot vert	365	387	344	الفاصولياء الخضراء
Fruits frais	Laitue	144	158	130	الخس
	Clémentine	178	214	141	كليمنتين
	Orange	153	187	119	البرتقال
	Citron	148	170	126	الليمون
	Pomme locale	380	456	304	التفاح المحلي
	Datte	502	628	376	التمر
Produits d’origine animale	Banane	478	494	459	الموز
	Viande bovine locale	1905	2054	1757	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	331	344	318	الدجاج
	Œufs (Unité)	21	22	19	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	96	101	90	حليب البقر (لتر)

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

En finir avec le cash et consolider l’inclusion financière

Longtemps dominée par l’usage du cash, l’économie algérienne amorce aujourd’hui un tournant décisif en matière de paiements électroniques. Grâce à la transformation numérique et aux réformes engagées ces dernières années, les transactions dématérialisées gagnent progressivement du terrain, soutenues par l’évolution des usages, le cadre réglementaire et l’implication croissante des acteurs bancaires et technologiques.

Par M. A.

L’Algérie n’est plus dans une phase d’expérimentation, mais dans une phase de consolidation du paiement électronique. Cette évolution s’inscrit dans une dynamique de long terme. Les cartes de paiement, locales et internationales, sont présentes en Algérie depuis plus de trois décennies. Le véritable tournant est toutefois intervenu avec la structuration du paiement en ligne à partir de 2016, après la promulgation de la loi relative au commerce électronique. « Ce cadre juridique a permis l’émergence d’un véritable écosystème de vente en ligne, soutenu notamment par les startups », a souligné Aïssa Toufik, directeur du pôle homologation et certification au sein du GIE Monétique, rappelant que l’usage du paiement électronique a progressivement gagné des couches plus larges de la société. Aujourd’hui, l’Algérie aborde une nouvelle étape avec le développement du paiement mobile. Le smartphone, devenu un outil omniprésent dans la vie quotidienne, s’impose comme un support naturel pour les transactions financières. Dans ce contexte, la solution « DZ Mob Pay » a été lancée, présentée comme une expérience entièrement algérienne. « Il s’agit d’un outil simple, sécurisé et interopérable, qui permet aussi bien les transferts entre particuliers que les paiements chez les commerçants », a expliqué le responsable du GIE Monétique à la

télévision algérienne. Le principe est clair : payer sans espèces ni carte, directement via le téléphone, quel que soit l’établissement bancaire du client ou du commerçant. Sur le plan technique, les avancées sont réelles. Selon Aïssa Toufik, près de 95 à 96 % des transactions électroniques en Algérie se déroulent aujourd’hui de manière fluide et conforme aux standards internationaux. « Les plateformes déployées par les banques, Algérie Poste et les opérateurs monétiques nationaux répondent aux normes mondiales en matière de sécurité et de fiabilité », a-t-il affirmé, tout en précisant que l’amélioration continue reste indispensable pour renforcer davantage la confiance des citoyens. La question de la confiance demeure en effet centrale. Le responsable a rappelé que les systèmes de paiement internationaux, tels que Visa ou Mastercard, ont bénéficié de plusieurs décennies d’évolution pour s’imposer. « En Algérie, nous avons rattrapé une grande partie de ce retard technologique en un temps relativement court », a-t-il estimé, soulignant que la sécurisation des transactions constitue désormais un acquis, même si la pédagogie reste nécessaire pour lever les réticences d’une partie de la population. Au-delà de l’aspect technologique, le paiement électronique est un levier structurant de l’inclusion financière. « Toutes les catégories sociales sont aujourd’hui concernées par le numérique, qu’il s’agisse de l’éducation, des services pu-

blics ou du commerce », a insisté Aïssa Toufik. Selon lui, le développement des paiements dématérialisés permet d’intégrer progressivement les catégories à revenus modestes et intermédiaires dans le circuit financier formel, condition essentielle pour un développement économique plus équilibré. L’enjeu est également économique. Tant que le paiement électronique se limite aux recharges téléphoniques ou aux transferts ponctuels, son impact reste limité. « Le véritable saut qualitatif réside dans la généralisation des paiements électroniques au niveau des transactions commerciales », a affirmé Aïssa Toufik. Cette dynamique est appelée à soutenir les petites et moyennes entreprises, les startups et le commerce de proximité, en accélérant les flux financiers, en améliorant la traçabilité et en stimulant la productivité. Alors, où en est l’Algérie aujourd’hui ? Le pays a incontestablement franchi des étapes structurantes et dispose désormais des infrastructures essentielles. Le défi n’est plus tant technologique que culturel et économique. « Nous sommes dans une phase où il faut accélérer l’adoption, élargir les usages et inscrire durablement le paiement électronique dans le quotidien des citoyens et des entreprises », a conclu Aïssa Toufik. Une condition incontournable pour réussir la transition vers une économie plus moderne, plus inclusive et moins dépendante du cash.

ALIMENTATION DES COMPTES COMMERCIAUX

La nouvelle note de la Banque d’Algérie

Par R E.

La Banque d’Algérie (BA) a rendu publique, lundi, une nouvelle note aux banques autorisant l’alimentation des comptes commerciaux par les moyens de paiement scripturaux, ou par versement d’espèces à concours du chiffre d’affaires quotidien et/ou hebdomadaire.

"Conformément aux prescriptions législatives et réglementaires en vigueur, les mesures de vigilance à l’égard de la clientèle doivent être observées comme par le passé (avant la note N 02/DGIG/2025, du 22 décembre 2025)", lit-on dans la note. "L’alimentation des comptes commerciaux peut s’opérer par les moyens de paiement scripturaux

ou par versement d’espèces à concours du chiffre d’affaires quotidien et/ou hebdomadaire", précise la même source. Aussi, "les opérations de la clientèle doivent être en adéquation avec le profil du client et en cohérence avec les informations que la banque détient à son sujet", indique cette note, qui "annule et remplace la note N 02/DGIG/2025,

du 22 décembre 2025". Il est à rappeler que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, avant-hier, aux fonctions du gouverneur de la Banque d’Algérie, M. Salah Eddine Taleb, en poste depuis mai 2022 et confié l’intérim au vice-gouverneur, M. Mouatassef Boudiaf, indique un communiqué de la Présidence de la République.

IMPORTATIONS

Prorogation jusqu’au 30 juin 2026 de la domiciliation des factures incluant le fret

Par S R.

L’Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) a informé les banques de la prorogation, jusqu’au 30 juin 2026, de l’autorisation exceptionnelle relative à la domiciliation des factures d’importation incluant le fret. Cette décision émane des services du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a indiqué l’ABEF dans une nouvelle note rendu public avant-hier dimanche. Selon cette correspondance adressée aux directeurs généraux des banques, la mesure permet de maintenir, durant le premier semestre 2026, le dispositif en vigueur facilitant le traitement des opérations d’importation. Elle concerne aussi bien les importations destinées à la couverture des besoins propres des entreprises, dans le cadre du Programme prévisionnel d’importation (PPI), que celles destinées à la revente en l’état, appuyées par le document préalable à la domiciliation. Cette prorogation vise à assurer la continuité des opérations de commerce extérieur et à éviter toute perturbation dans l’approvisionnement du marché national, dans un contexte marqué par la poursuite des efforts de régulation des importations et de rationalisation des dépenses en devises. Par ailleurs, l’ABEF a demandé aux établissements bancaires de transmettre aux services compétents du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations un état détaillé des montants relatifs au fret des opérations d’importation traitées durant le premier semestre 2026. En effet, cette démarche s’inscrit dans un objectif de suivi et d’évaluation de l’impact financier du fret dans les opérations d’importation.

GARANTIE AUX CRÉDITS D'EXPLOITATION

Le dispositif du FGAR élargi son dispositif auprès de 15 banques en janvier

Par R E.

Le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR) poursuit l’élargissement de son dispositif de garantie aux crédits d’exploitation, via la signature en cours de conventions avec 15 banques partenaires, un processus qu’il compte boucler d’ici fin janvier en cours pour renforcer l’accompagnement financier des PME. Des conventions avec trois banques ont déjà été signées depuis novembre dernier pour intégrer les crédits d’exploitation dans les garanties accordées par le FGAR, un chiffre que le Fonds prévoit de porter à 15 courant janvier 2026, a indiqué, à l’APS, le directeur général du

Fonds, El Hadi Temmam. Ces conventions fixent un plafond de crédit à 50 millions de dinars, pour une garantie maximale de 35 millions de dinars, correspondant à un taux de couverture de 70 %, précise-t-il. Cette évolution intervient à la faveur des dispositions de la loi de finances 2025, qui autorisent le FGAR à garantir les crédits d’exploitation accordés par les banques et les établissements financiers, après s’être limité, depuis sa création en 2004, à la garantie des crédits d’investissement. L’extension de la garantie aux crédits d’exploitation vise à répondre aux difficultés de financement rencontrées par les PME, notamment celles en phase de création ou de développement, souvent

dépourvues de garanties réelles exigées par les banques. Ce dispositif permet de partager le risque entre le FGAR, les banques et les établissements financiers, favorisant ainsi l’octroi de financements à court et moyen termes, a-t-il expliqué. S’agissant du bilan du FGAR, les données de l’institution font état de l’accompagnement de 297 PME en 2025, avec un nombre d’emplois à créer de l’ordre de 5.615 postes de travail. Le coût total de ses projets s’élève à 40,5 milliards de dinars pour un total de garanties accordées de 12,29 milliards de dinars. Par secteur d’activité, les projets accompagnés concernent principalement l’industrie (43,4%), les services (27,27%), le bâtiment et les travaux publics

(17,51%), ainsi que la pêche et l’agriculture (11,44%), selon le DG du FGAR. Sur le plan géographique, 36,70 % des projets sont localisés dans le centre du pays, 34,02 % à l’Est, 21,20 % à l’Ouest et 8,08 % au Sud. Concernant son plan stratégique pour 2026, le FGAR prévoit notamment le lancement effectif du nouveau produit de garantie des crédits d’exploitation, l’installation et la mise en place à Annaba d’une solution de sauvegarde des données à distance, la refonte progressive du système d’information du Fonds avec le déploiement d’une plateforme moderne intégrée, ainsi que l’ouverture de nouvelles antennes du FGAR dans d’autres wilayas.

EL-MENIAA

L’importance du marketing numérique dans la promotion touristique soulignée

Des participants à une journée d'étude sur le tourisme saharien tenue dimanche à El-Meniaa, ont mis en avant l'importance du marketing numérique dans la promotion touristique. Cette démarche s'articulera notamment autour de l'encadrement et de l'accompagnement des créateurs de contenu, via l'organisation d'activités spécifiques destinées à les inciter à s'investir dans la promotion touristique, ont-ils souligné. Dans son allocution d'ouverture, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a indiqué que "le secteur du tourisme et de l'artisanat est l'un des piliers essentiels du développement local", précisant que la numérisation constitue un véritable levier pour un tourisme créateur de richesses et d'emplois, contribuant ainsi à la diversification de l'économie nationale. Les pouvoirs publics, a-t-il poursuivi, accordent un intérêt particulier au développement du tourisme, compte tenu des potentialités naturelles, culturelles et historiques que recèle l'Algérie en général, et les wilayas du Sud en particulier. Cette orientation s'est concrétisée notamment par la création de guides touristiques digitaux, dans le cadre de la transformation numérique et de la modernisation des prestations touristiques, selon le même responsable. Considérée comme l'une des destinations touristiques phares du Sud du pays, la wilaya d'El-Meniaa dispose de nombreux atouts naturels, dont des dunes de sable, des zones humides et des sites historiques et culturels, parmi lesquels le vieux ksar, l'église catholique et le musée public national, a-t-il dit. De son côté, Dr Fateh Ouled-Haddar, (université de Ghar-daia), a indiqué que l'investissement dans le secteur du tourisme et de l'artisanat ne se limite pas à l'hébergement, mais peut s'étendre à la promotion numérique, à travers la création et la diffusion de contenu sur les différentes plateformes y compris les réseaux sociaux. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence d'artisans, de créateurs de contenu, de guides touristiques et d'opérateurs du secteur, a été l'occasion de débattre des questions liées à la promotion de l'image de la région à travers un contenu numérique de qualité. Une exposition-vente de produits de l'artisanat a également été organisée en marge de cette journée d'étude.

EL-MENIAA

L’expérience de la culture du Terfess ouvre des perspectives agricoles prometteuses

Des expériences de culture de truffes, connues localement sous l'appellation de "Terfess", ont donné ces dernières années des résultats encourageants dans la wilaya d'El-Meniaa, ouvrant à la région des perspectives agricoles prometteuses.

Un exploitant agricole de la région, en l'occurrence Djelloul Chayèche, a indiqué, à l'APS, avoir consacré une bonne partie de son exploitation à la culture du Terfess (de la famille des tubéracées), avec des techniques modernes adaptées aux spécificités du milieu saharien. Pour la culture du Terfess, une plante qui jusque-là poussait de manière sauvage en milieu saharien, il a réservé deux pivots d'irrigation, de 30 hectares chacun, en plus d'une autre superficie de 5 ha, à ce type de truffes, avec un rendement moyen de 10 à 15 quintaux par pivot. M. Chayèche, un des premiers investisseurs agricoles dans la région, activant dans les cultures stratégiques, à l'instar des céréales et des fourrages, et dans l'élevage de bétail, a souligné que la technique culturale du Terfess a été introduite des pays du Golfe, le Qatar plus précisément. Elle repose sur la bonne préparation du sol, la qualité de l'eau et le respect de la période de culture en automne, avec un cycle d'irrigation bien étudié, pour pouvoir ensuite ré-

colter la truffe en hiver, a-t-il expliqué. Selon les explications fournies, des extraits de Terfess sont pulvérisés sur la superficie irriguée sous pivot avec une eau douce souterraine, abondante dans la région d'El-Meniaa, sans aucun additif d'engrais, faisant du Terfess un produit naturel entièrement Bio. Plusieurs variétés de Terfess, dont la rouge, la blanche et l'ocre, sont produites au niveau de l'exploitation de M. Chayèche, et sont commercialisées dans différentes wilayas du pays, voire même exportées vers des pays du Golfe et des pays européens, où ils sont présentés parmi les mets raffinés dans les hôtels et restaurants. Au vu des résultats probants de la culture du Terfess dans la wilaya d'El-Meniaa, l'expérience a été généralisée à des jeunes exploitants agricoles qui ont bénéficié d'un transfert d'expertise, faisant de cette activité un segment parmi ceux faisant la réputation de la wilaya, notamment dans les communes d'El-Meniaa, Hassi El-Gara et Hassi-Lefhal, a souligné la même source.

Et d'ajouter que durant les dernières saisons agricoles, ont été adoptés les systèmes d'irrigation sous pivot et le goutte-à-goutte, dans un souci de rationalisation de l'exploitation de la ressource hydrique et d'amélioration des rendements, amenant les agriculteurs à développer cette culture en raison de son rendement économique, surtout à l'exportation. Le Terfess est en effet très prisé sur le marché national, et son prix varie entre 14.000 et 20.000 DA/Kg, et ce, pour son excellente saveur gustative, mais aussi pour ses bienfaits thérapeutiques dans la médecine traditionnelle (traitement d'affections oculaire et allergique). Ces expériences agricoles réussies confirment l'important potentiel de l'agriculture saharienne dans la wilaya d'El-Meniaa, renfermant des produits concurrentiels à forte valeur ajoutée, susceptible de contribuer à la diversification de l'économie nationale et au renforcement de la sécurité alimentaire, selon les milieux agricoles locaux.

KHENCHELA

8 zones d’activité raccordées en 2025 aux réseaux d’électricité et de gaz

Huit zones d'activité de la wilaya de Khenchela ont été raccordées aux réseaux d'approvisionnement en électricité et gaz au cours de l'année 2025, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. Dans une déclaration à l'APS, le chargé de communication de cette direction, Mohamed Tahar

Boukehil, a précisé que l'année passée a connu le raccordement des zones d'activité des communes de Kais, de Bouhmama, de Metoussa, d'El Hamma, de Chechar, de R'mila, de Taouziane et de Khenchela aux réseaux d'alimentation en électricité et gaz. Ces raccordements ont nécessité la réalisation courant 2025 de 65 km de réseaux d'électricité et 25

km de réseaux de gaz naturel, selon la même source qui a indiqué que les travaux sont actuellement en cours pour le raccordement des zones d'activité de Babar, d'Ain Touila et de Baghaï 1 au réseau d'électricité et de gaz avec des taux d'avancement disparates, tandis que les travaux de raccordement des zones des activités d'El Mehmel et de Baghaï 2

sont à l'arrêt en raison des oppositions. M. Boukehil a fait savoir qu'une enveloppe financière totale de 983 millions DA a été allouée au titre des divers programmes pour le raccordement de 13 zones d'activité aux deux réseaux d'électricité et de gaz de sorte à assurer un approvisionnement régulier en énergie des projets à y réaliser.

EL-BAYADH

4.300 postes de formation réservés à la session de février prochain

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'El-Bayadh a réservé 4.300 postes de formation pour la session de février prochain, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de wilaya du secteur. Le chef du service de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Mustapha Afane, a précisé à l'APS que ces postes de formation, réservés à la session de février dont les inscriptions ont débuté à la mi-décembre dernier et se poursuivront jusqu'au 7 février, sont répartis entre les différents modes de formation, notamment la formation diplômante, la formation qualifiante, la formation qualifiante initiale, ainsi que d'autres formules. Parmi les places pédagogiques destinées à cette session, 1.500 ont été réservées aux jeunes bénéficiaires de l'allocation chômage, dans le but de leur permettre d'acquérir des métiers et des qualifications facilitant leur future insertion dans le monde du travail. L'opération a également concerné l'attribution de postes au profit des femmes au foyer, des habitants des zones rurales, ainsi que des cours du soir et d'autres formules de formation. Dans le même cadre, le secteur a programmé au titre de cette session, dont le lancement est

prévu le 14 février, 27 nouvelles spécialités de formation, s'inscrivant dans les efforts visant à élargir les opportunités de formation et à répondre aux besoins du marché du travail au niveau de la wilaya. Ces nouvelles spécialités couvrent plusieurs domaines, dont l'agriculture et l'irrigation, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie, les énergies renouvelables, les chemins de fer, entre autres. Ces nouvelles offres de formation viennent s'ajouter à plus de 100 spécialités de formation non répétitives, réparties sur 19 branches professionnelles, au sein des 26 établissements de formation que compte la wilaya, comprenant dix centres de formation professionnelle, deux instituts nationaux spécialisés situés au chef-lieu de la wilaya, à El-Bayadh et à Bougtob, ainsi que 14 annexes de formation professionnelle réparties à travers les différentes communes. Par ailleurs, la direction de wilaya a entamé, en coordination avec les différents partenaires, l'organisation de vastes campagnes de sensibilisation au profit des jeunes à travers l'ensemble des communes de la wilaya, afin de faire connaître les offres et spécialités de la formation professionnelle proposées par le secteur. Cette campagne comprend la programmation de rencontres d'information sur

les ondes de la radio locale, ainsi que la distribution de dépliants de sensibilisation, dans le but d'attirer et d'encourager le plus grand nombre possible de jeunes à rejoindre le secteur de la formation professionnelle et à acquérir des métiers facilitant leur insertion future dans le monde du travail. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'El-Bayadh compte actuellement plus de 3.300 stagiaires répartis dans les différents établissements de formation, encadrés et accompagnés par plus de 190 enseignants spécialisés, dont 44 chargés de l'ingénierie pédagogique. Dans ce contexte, le secteur a récemment lancé une opération d'affectation de stagiaires au niveau de divers chantiers de construction de la wilaya, afin de leur permettre d'acquérir une expérience professionnelle pratique, facilitant leur intégration dans le marché du travail après l'obtention de leur diplôme, ainsi que leur accompagnement dans la création de micro-entreprises dans le cadre de projets entrepreneuriaux. D'autre part, plus de 100 employés du secteur, parmi lesquels des enseignants et des fonctionnaires relevant des corps communs, ont récemment bénéficié de promotions à différents grades, selon la même source.

La Nouvelle Stratégie de sécurité nationale des États-Unis d'Amérique

Pour s'assurer que l'Amérique reste le pays le plus fort, le plus riche, le plus puissant et le plus prospère du monde pour les décennies à venir, notre pays a besoin d'une stratégie cohérente et ciblée sur la manière dont nous interagissons avec le monde. Et pour y parvenir, tous les Américains doivent savoir exactement ce que nous essayons de faire et pourquoi.

4^e partie

Les ressources nécessaires se résument à la diplomatie présidentielle, que notre grande nation ne peut mettre en œuvre qu'avec un leadership compétent. Les dividendes, c'est à dire la fin de conflits de longue date, des vies sauvées, de nouveaux amis, peuvent largement compenser les coûts relativement mineurs en termes de temps et d'attention.

Sécurité économique : Enfin, la sécurité économique étant fondamentale pour la sécurité nationale, nous nous efforcerons de renforcer davantage l'économie américaine, en mettant l'accent sur les points suivants :

- o Garantir un commerce équilibré : Les États-Unis donneront la priorité au ré-équilibre de leurs relations commerciales, à la réduction des déficits commerciaux, à la lutte contre les obstacles à nos exportations et à la fin du dumping et des autres pratiques anticoncurrentielles qui nuisent aux industries et aux travailleurs américains. Nous cherchons à conclure des accords commerciaux équitables et réciproques avec les nations qui souhaitent commercer avec nous sur la base de l'intérêt mutuel et du respect. Mais nos priorités doivent être et seront nos propres travailleurs, nos propres industries et notre propre sécurité nationale.
- o Sécuriser l'accès aux chaînes d'approvisionnement et aux matériaux essentiels – Comme l'a affirmé Alexander Hamilton dans les premiers temps de notre république, les États-Unis ne doivent jamais dépendre d'une puissance extérieure pour les composants essentiels, depuis les matières premières jusqu'aux pièces détachées en passant par les produits finis, nécessaires à la défense ou à l'économie de la nation. Nous devons garantir à nouveau un accès indépendant et fiable aux biens dont nous avons besoin pour nous défendre et préserver notre mode de vie. Pour cela il sera nécessaire d'élargir l'accès des Américains aux minéraux et matériaux essentiels, tout en luttant contre les pratiques économiques prédatrices. En outre, la communauté du renseignement assurera la surveillance des principales chaînes d'approvisionnement et des avancées technologiques dans le monde afin de nous permettre de comprendre et d'atténuer les vulnérabilités et les menaces qui pèsent sur la sécurité et la prospérité des États-Unis.
- o Réindustrialiser – L'avenir appartient aux manufacturiers. Les États-Unis réindustrialiseront leur économie, « relocaliseront » la production industrielle et encourageront et attireront les investissements dans notre économie et notre main-d'œuvre, en mettant l'accent sur les secteurs technologiques critiques et émergents qui définiront l'avenir. Nous y parviendrons par l'utilisation stratégique des droits de douane et des nouvelles technologies qui favorisent une production industrielle généralisée partout dans notre pays, amélioreront le niveau de vie des travailleurs américains et garantissent que notre pays ne



sera plus jamais dépendant d'un adversaire, actuel ou potentiel, pour des produits ou des composants critiques.

Relancer notre base industrielle de défense – Une armée forte et compétente ne peut exister sans une base industrielle de défense forte et compétente. L'écart considérable, mis en évidence dans les conflits récents, entre les drones et les missiles bon marché et les systèmes coûteux nécessaires pour s'en défendre a mis en lumière notre besoin de changement et d'adaptation. L'Amérique a besoin d'une mobilisation nationale pour innover des défenses puissantes à faible coût, pour produire à grande échelle les systèmes et les munitions les plus performants et les plus modernes, et pour relocaliser nos chaînes d'approvisionnement industrielles de défense. En particulier, nous devons fournir à nos combattants toute la gamme des capacités, depuis les armes à faible coût qui peuvent vaincre la plupart des adversaires jusqu'aux systèmes haut de gamme les plus performants nécessaires pour un conflit avec un ennemi sophistiqué. Et pour concrétiser la vision du président Trump, à savoir la paix par la force, nous devons le faire rapidement. Nous encouragerons également la revitalisation des bases industrielles de tous nos alliés et partenaires afin de renforcer la défense collective.

Retrouver une domination énergétique – Le rétablissement de la domination énergétique américaine (dans les domaines du pétrole, du gaz, du charbon et du nucléaire) et la relocalisation des composants énergétiques clés nécessaires constituent une priorité stratégique absolue. Une énergie abondante et bon marché permettra de créer des emplois bien rémunérés aux États-Unis, de réduire les coûts pour les consommateurs et les entreprises américains, de stimuler la réindustrialisation et contribuera à maintenir notre avantage dans les technologies de pointe telles que l'intelligence artificielle. L'augmentation de nos exportations nettes d'énergie renforcera également nos rela-

tions avec nos alliés tout en réduisant l'influence de nos adversaires, protégera notre capacité à défendre nos côtes et nous permettra de démontrer notre puissance lorsque cela s'avérera nécessaire. Nous rejetons les idéologies désastreuses du « changement climatique » et du « zéro net » qui ont tant nui à l'Europe, menacent les États-Unis et favorisent nos adversaires. Préserver et renforcer la domination du secteur financier américain – Les principaux marchés monétaires et financiers mondiaux se trouvent aux États-Unis et font son orgueil. Ils constituent les piliers de l'influence américaine et offrent aux décideurs politiques des leviers et des outils efficaces pour faire progresser les priorités nationales en matière de sécurité. Cependant, notre position de leader ne peut être considérée comme acquise. Pour préserver et renforcer notre domination, nous devons tirer parti de notre système de libre marché dynamique et de notre leadership dans le domaine de la finance numérique et de l'innovation, afin de garantir que nos marchés restent les plus dynamiques, les plus fluides et les plus sûrs, suscitant l'admiration du monde entier.

Les régions

Il est désormais courant que ce type de documents mentionne toutes les régions du monde et tous les problèmes, partant du principe que toute omission équivaut à un angle mort ou à un affront. En conséquence, ces documents deviennent trop volumineux et manquent de précision, ce qui est contraire à ce que devrait être une stratégie.

Fixer des priorités, c'est faire des choix, c'est reconnaître que les choses n'ont pas toutes la même importance pour tout le monde. Cela ne signifie pas pour autant que certains peuples, certaines régions ou certains pays sont intrinsèquement sans importance. Les États-Unis sont, sans conteste, la nation la plus généreuse de l'histoire, mais on ne peut pas se permet-

tre pour autant d'accorder la même attention à toutes les régions et à tous les problèmes du monde.

La politique de sécurité nationale a pour objet de protéger les intérêts nationaux fondamentaux, certaines priorités dépassent les limites régionales. Par exemple, une activité terroriste dans une région par ailleurs moins importante peut nécessiter notre attention immédiate. Il serait toutefois erroné de considérer cette nécessité comme une raison suffisante pour accorder une attention persistante à cette période.

Hémisphère occidental : Le corollaire Trump de la doctrine Monroe

Après des années d'abandon, les États-Unis réaffirmeront et imposeront la doctrine Monroe afin de restaurer la prééminence américaine dans l'hémisphère occidental et de protéger notre patrie et notre accès à des zones géographiques clés dans l'ensemble de la région. Nous empêcherons les pays non situés dans cet hémisphère de positionner des forces ou de déployer d'autres moyens de pression, ou de posséder ou de contrôler des actifs stratégiquement vitaux dans notre hémisphère. Ce « corollaire Trump » à la doctrine Monroe est un retour au bon sens et un renforcement puissant de la puissance et des priorités américaines, conforme aux intérêts de sécurité des États-Unis.

Nos objectifs pour l'hémisphère occidental peuvent se résumer à « Enrôler et S'Etendre ». Nous enrôlerons nos amis influents de l'hémisphère afin de contrôler les migrations, endiguer les flux de drogue et renforcer la stabilité et la sécurité sur terre et sur mer. Nous élargirons notre réseau en tissant et en renforçant de nouveaux partenariats tout en affirmant l'attrait de notre propre nation en tant que partenaire économique et sécuritaire de choix de l'hémisphère.

Enrôler

La politique américaine devrait s'attacher à rallier des leaders régionaux capables de contribuer à instaurer une stabilité acceptable dans la région, même au-delà des frontières de ces partenaires. Ces nations nous aideraient notamment à mettre fin au phénomène migratoire illégal et déstabilisateur, à neutraliser les cartels, à développer la production industrielle à proximité des côtes et à développer les économies privées locales. Nous récompenserons et encouragerons les gouvernements, les partis politiques et les mouvements régionaux qui adhèrent largement à nos principes et à notre stratégie. Toutefois, nous ne devons pas négliger les gouvernements ayant des perspectives différentes, mais avec lesquels nous partageons néanmoins des intérêts et qui souhaitent coopérer avec nous.

(A suivre)
(Source : White House, 01-11-2025)

MAURITANIE
FINACTU
accompagne la
Banque Centrale
de Mauritanie
dans la
transformation
du secteur des
assurances

Le Groupe FINACTU est heureux d'annoncer le très grand succès des premiers États Généraux de l'Assurance en Mauritanie. L'événement a rassemblé à Nouakchott les 8 et 9 décembre derniers plus d'une centaine de personnalités nationales et internationales de haut niveau, des représentants d'institutions financières régionales, des experts sectoriels, des opérateurs privés, ainsi que des partenaires techniques et financiers.

La République Islamique de Mauritanie franchit une étape déterminante dans la modernisation et la transformation de son secteur des assurances. Depuis janvier 2025, la supervision du secteur est officiellement placée sous l'autorité de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM), marquant ainsi l'ouverture d'une nouvelle ère pour une industrie appelée à jouer pleinement son rôle dans le financement de l'économie nationale et dans la protection des citoyens. Animée par une ambition forte de structurer un marché moderne, solide et inclusif, la BCM a engagé une série de réformes d'envergure. FINACTU a l'honneur d'avoir été sélectionné comme partenaire stratégique pour accompagner cette transformation majeure, aux côtés des autorités, des compagnies d'assurance et de l'ensemble des parties prenantes du secteur.

Un moment fondateur : les États Généraux de l'Assurance en Mauritanie

Les États Généraux de l'Assurance en Mauritanie, marqueur de cette ambition renouvelée, ont constitué un tournant historique pour le secteur, en créant un espace de dialogue structuré et inclusif, dédié à la co-construction des fondations d'une assurance moderne au service du développement du pays.

Selon Madame Aminata KANE, Vice-Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie, ces États Généraux avaient un objectif clair : « Réfléchir et co-construire l'assurance de demain en Mauritanie : une assurance qui finance l'économie, qui protège efficacement les citoyens et qui place l'assuré au cœur de ses priorités ».

Un travail de fond mené en amont pour structurer l'avenir du secteur

Les travaux préparatoires menés par FINACTU en amont de ces journées ont constitué un apport déterminant à la réflexion nationale, en lui permettant de bénéficier des expériences étrangères.

ÉCONOMIE TUNISIENNE EN 2025

Résilience au cœur des vents contraires

En 2025, la Tunisie a montré sa capacité à résister aux turbulences économiques et internationales. Une croissance maîtrisée, une inflation en recul, un excédent budgétaire et des réserves en devises confortables dessinent un tableau encourageant, tandis que le secteur agricole, le commerce extérieur et les transferts de la diaspora apportent un souffle positif.

Pourtant, la persistance du chômage, les tensions fiscales et les incertitudes géopolitiques rappellent que le chemin vers la stabilité et la souveraineté économique reste semé d'embûches.

À la faveur d'une récolte agricole relativement bonne, une saison touristique qui rappelle des niveaux d'avant la crise Covid et des transferts en devise de la diaspora en progression continue, la Tunisie, qui a également honoré sa dette pour l'exercice 2025, et réalisé un excédent budgétaire de plus de 655 millions de dinars, fait preuve d'une certaine résilience, malgré la persistance de certains défis structurels et les incertitudes liées au contexte international.

La prudence continue de prévaloir

En effet, avec un taux de croissance de 2,4 %, une inflation ramenée à un taux inférieur à la barre symbolique de 5 % (tendance baissière confirmée), des réserves en devises couvrant 108 jours d'importation — malgré un déficit courant qui se creuse à 20 milliards de dinars contre 16 une année auparavant — la prudence continue de prévaloir, comme l'illustre le taux directeur de la BCT, révisé une seule fois à la baisse en mars 2025, de 8 % à 7,5 %.

Pour autant, c'est une embellie, s'accorde-t-on à dire, traduite par une révision à la hausse de la note souveraine de la Tunisie par les agences de notation Fitch et Moody's, respectivement à « B- » et « CAA1 » avec des perspectives stables, ce qui permettrait à la Tunisie de sortir à nouveau sur les marchés de capitaux avec des arguments plus confortables.

Sur le plan social, le taux de chômage demeure, en revanche, élevé (plus de 15 %), des pressions fiscales et inflationnistes continuent de peser sur le marché, ce qui a amené l'Exécutif à prendre de nombreuses mesures, à l'occasion des débats budgétaires, pour instaurer une meil-

leure équité fiscale et sociale et réduire les disparités entre les plus aisés et les plus démunis. Une loi spécifique a été adoptée pour intégrer les demandeurs d'emploi dont le chômage n'a que trop duré.

Un contexte international mouvant

Au niveau international, le coup fatal reste l'augmentation des tarifs douaniers infligée par les Etats-Unis à la quasi-totalité des économies mondiales, en l'occurrence l'Union européenne et la Chine.

Dans cette tourmente, la Tunisie a vu ses exportations taxées de 25 % supplémentaires dès le mois d'avril. Au regard des échanges commerciaux entre la Tunisie et les Etats-Unis qui ne dépassent pas les 2,4 % de l'ensemble du commerce extérieur tunisien, l'impact de ces mesures n'est que limité.

Toutefois, cette majoration, dont l'évaluation exhaustive n'est pas encore établie, a touché des secteurs vitaux sur lesquels la Tunisie compte beaucoup pour améliorer ses chiffres à l'export et diversifier ses marchés, en l'occurrence l'huile d'olive. De façon indirecte, les nouvelles taxes douanières visant le marché européen, 10 %, devraient avoir un effet de ralentissement sur plusieurs secteurs, dont celui de l'industrie automobile, un des fleurons de l'industrie européenne. Le secteur, déjà mis à mal par la concurrence chinoise, intéresse directement la Tunisie, fournisseur de composants automobile de nombreuses marques...

Au fait, pour le marché européen qui couvre plus de 70 % des échanges tunisiens, les taxes américaines ne constituent qu'une partie des soucis. Le problème majeur pour le vieux continent demeure l'incertitude géostratégique liée à la guerre en Ukraine, les économies européennes consacrant, d'ores et déjà, jusqu'à 5 % de leur PIB à l'investissement dans l'armement,

sur le compte de nombreux produits de confort importés.

Plus généralement, les taxes américaines ont déclenché une vague planétaire de protectionnisme et infligé un coup dur à la mondialisation. Aujourd'hui, tout est remis en question et sujet à révisions...

Un non-événement

Indépendamment des incertitudes conjoncturelles en Europe, la Tunisie avait déjà pensé à diversifier ses partenariats pour sortir de la coquille de sous-traitance qui avait montré ses limites. Le 17 juillet 2025, la Tunisie et l'Union européenne devaient célébrer le 30e anniversaire de l'accord de libre-échange, signé en 1995 et entré en vigueur progressivement 3 années plus tard. Toutefois, aucun événement majeur n'a été organisé à cette occasion, que des déclarations mitigées, certains considérant que l'accord était bénéfique, d'autres reconnaissant un déséquilibre flagrant en faveur du marché européen.

Des voix se sont alors élevées pour évaluer et réviser cet accord, en fonction du nouveau contexte. Le conseil d'association tuniso-européen qui devait avoir lieu fin octobre a été reporté sine die, à la faveur de révisions et d'évaluations. Sans doute, la Tunisie ne va pas se passer du partenariat européen, mais devrait en tirer davantage profit, à même de conforter la dimension sociale désormais un pilier de sa politique économique. De son côté, l'Union européenne ne peut ignorer les difficultés éprouvées par l'économie tunisienne, entre autres, au niveau du défi migratoire.

La question devrait marquer l'actualité dans un avenir proche. Un projet de loi organique en la matière a été déjà validé en conseil des ministres le 25 décembre et devrait être débattu par le Parlement.

DIGITALISATION DE L'ÉDUCATION

La Libye explore des pistes de collaboration avec la Tunisie

La Tunisie est considérée comme un modèle en Afrique en matière de transformation numérique de l'éducation. En novembre 2024, le pays a par exemple finalisé la connexion de 3 300 écoles à Internet à haut débit.

La Libye souhaite s'inspirer de l'expérience de la Tunisie dans la digitalisation de son système éducatif. Suite à une série de visites effectuées récemment par une délégation libyenne en Tunisie, les deux pays ont indiqué vouloir travailler en vue d'établir un accord de coopération, apprend-on d'une communication officielle datant du dimanche 28 décembre.

Dans le cadre de la stratégie de transformation numérique menée par la société publique de télécommunications, les autorités libyennes ambitionnent de connecter les établissements de santé et les écoles du pays. Le gouvernement a également mis en place un comité gouvernemental chargé de transformer le système éducatif grâce à l'éducation à distance, ainsi qu'une initiative de numérisation des programmes scolaires. Considérée comme un modèle en matière de digitalisation de l'éducation, la Tunisie a

finalisé en novembre 2024 la connexion de 3 300 écoles à Internet. En janvier 2024, la plateforme « l'École de la Tunisie du futur » a été lancée. Elle propose des services numériques ouverts au public, principalement axés sur les contenus éducatifs et pédagogiques, ainsi que sur les actualités du ministère.

Dans une étude, Oxford Business Group estime qu'en exploitant pleinement le potentiel des technologies éducatives (edtech), il devient possible de réduire l'écart en matière de résultats scolaires et de littératie numérique en Libye par rapport aux standards mondiaux. Le cabinet ajoute que la coopération intra-régionale et le partage des meilleures pratiques, comme cherche à le faire la Libye, pourraient contribuer à relever le niveau académique.

Selon le cabinet, un accès accru aux solutions edtech nourrit l'optimisme face aux obstacles traditionnels de l'éducation en Libye. Les améliorations numériques pourraient s'avérer particulièrement efficaces en sciences à l'école primaire, en langue anglaise et en sciences sociales au collège, grâce à des technologies adaptées et cen-

trées sur les enseignants, afin d'aider les élèves à atteindre les niveaux requis par classe et par matière.

Oxford Business Group estime toutefois que, pour atteindre ces objectifs, les décideurs devraient se concentrer sur la réduction des déficits d'infrastructures actuels, notamment en garantissant un accès fiable à Internet, en particulier dans les zones rurales, en améliorant la disponibilité des technologies et des contenus numériques, et en renforçant la formation aux compétences numériques clés. Un financement suffisant et une coordination efficace seront essentiels pour déployer ces initiatives à grande échelle, tout comme la stabilité politique.

Par ailleurs, la coopération entre la Tunisie et la Libye dans la transformation numérique de l'éducation n'en est qu'à ses débuts. Les deux parties ont pour le moment signé un accord portant sur l'organisation de réunions de coordination avec les directions compétentes du ministère tunisien de l'Éducation, en vue de l'élaboration d'un accord de coopération conjointe entre leurs ministères de l'Éducation respectifs.

ETHIOPIE

Addis-Abeba conclut un accord de principe avec les détenteurs de ses euro-obligations

Addis-Abeba a demandé une restructuration de sa dette extérieure au titre du cadre commun du G20 au premier trimestre 2021, soit près de trois ans avant de faire défaut sur son unique eurobond. Les négociations avec les créanciers ont patiné pendant plusieurs années, en raison notamment du conflit qui a éclaté dans la région du Tigré.

L'Éthiopie a conclu un accord de principe avec un groupe d'investisseurs sur la restructuration de son eurobond d'un milliard de dollars à échéance 2024, a annoncé le ministère éthiopien des Finances dans un communiqué publié le vendredi 2 janvier. Conclu à l'issue de discussions qui ont eu lieu entre le 23 décembre 2025 et le 1er janvier 2026 entre les autorités éthiopiennes et un comité de créanciers privés composé d'investisseurs institutionnels détenant au total plus de 45 % des euro-obligations, l'accord couvre les principales conditions financières de la restructuration de l'eurobond sur lequel l'Éthiopie avait fait défaut en décembre 2023. Addis-Abeba estime que l'accord de principe est compatible avec les objectifs et les paramètres du programme de réformes économiques soutenu par le Fonds monétaire international (FMI), et le principe de comparabilité du traitement de la dette tel qu'appliqué par le comité des créanciers officiels de l'Éthiopie (OCC). Le ministère des Finances a indiqué dans ce cadre que les termes de l'accord de principe

ont été communiqués à l'OCC pour obtenir leur non-objection ainsi qu'au FMI pour assurer le respect de la viabilité de la dette à long terme du pays. Il a également signalé que les autorités éthiopiennes devaient cependant s'entendre avec ce comité sur les conditions non financières des nouvelles euro-obligations qui devraient être émises pour remplacer celles ayant fait l'objet d'un défaut de paiement.

Les prêteurs multilatéraux détiennent plus de 50 % de la dette extérieure

L'accord de principe sur les conditions financières de restructuration de l'eurobond arrivant à échéance en 2024 représente une étape cruciale dans le processus de restructuration de la dette de l'Éthiopie. Ce pays d'Afrique de l'Est, dont l'économie a été impactée par six années successives de sécheresse et la pandémie de Covid-19, avait demandé une large restructuration de sa dette extérieure au titre du cadre commun du G20 dès début 2021, bien avant de faire défaut sur

son unique eurobond en décembre 2023. Les progrès du processus d'allègement de sa dette ont été cependant très lents, en raison notamment du conflit qui a éclaté en novembre 2020 entre le gouvernement central et des groupes rebelles dans la région du Tigré. Ce n'est qu'en juillet 2025 que l'Éthiopie a conclu un accord final avec ses créanciers officiels sur la restructuration de 8,4 milliards de dollars de dette, qui devrait lui permettre de « dégager plus de 3,5 milliards de dollars de trésorerie pour les allouer à des investissements publics essentiels », selon les données du gouvernement. En juillet 2024, le FMI avait estimé la dette extérieure d'Addis-Abeba à 28,9 milliards de dollars. Plus de la moitié des stocks de la dette extérieure de ce pays de la Corne de l'Afrique est détenu par des institutions financières multilatérales telles que le FMI, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD). Sur les 12,4 milliards de dollars dus à des créanciers officiels, la Chine concentre 7,4 milliards de dollars et l'Arabie saoudite un peu plus d'un milliard de dollars.

CAMEROUN

5 642 milliards de FCFA de financements déjà disponibles mais toujours non utilisés

Selon le dernier rapport mensuel sur la dette publique de la Caisse autonome d'amortissement (CAA), le Cameroun disposait, au 30 septembre 2025, de 5 641,9 milliards de FCFA de financements extérieurs, soit engagés mais non décaissés, soit autorisés mais non encore signés. Un volume proche d'une année et demie des 3 000 milliards de FCFA d'endettement prévus par la loi de finances 2026 pour couvrir le déficit budgétaire, alors même que les besoins restent élevés en infrastructures, énergie et développement agricole. La part principale correspond aux soldes engagés non décaissés (SEND), qui atteignent 4 714,7 milliards de FCFA à fin septembre 2025. Il s'agit de prêts déjà signés avec des créanciers — principalement des institutions multilatérales et des partenaires bilatéraux — sans décaissement effectif à ce stade. À ce stock s'ajoutent 927,2 milliards de FCFA de financements autorisés par décret présidentiel, dont les conventions de prêt restent à finaliser. Une fois signés, ces accords alimenteront le même circuit de financement extérieur, prolongeant le décalage entre engagement contractuel et impact économique.

2 856,4 milliards de FCFA de SEND classés « à contraintes »

Au sein des prêts non décaissés, la CAA souligne le poids des SEND « à contraintes », évalués à 2 856,4 milliards de FCFA, soit environ 63 % du total des SEND. Ces montants regroupent notamment 1 943 milliards de FCFA liés à des prêts signés depuis plus de cinq ans, 1 001,9 milliards de FCFA associés à des financements n'ayant

enregistré aucun décaissement six mois après leur signature, ainsi que 2 282 milliards de FCFA rattachés à des projets dont les délais de décaissement sont arrivés à échéance ou ont fait l'objet de prorogations. La CAA attribue ces blocages à des retards dans la délivrance des avis de non-objection par les bailleurs, à des difficultés récurrentes de mobilisation des fonds de contrepartie, ainsi qu'aux contraintes liées aux procédures d'expropriation et à la libération des emprises foncières. Même non mobilisés sur le terrain, certains financements génèrent des charges, notamment via des commissions d'engagement appliquées à plusieurs accords de prêt extérieurs. L'État supporte ainsi un coût financier sans contrepartie économique immédiate. Les retards d'exécution exposent aussi les projets à l'évolution des prix, réduisant progressivement la valeur réelle des montants initialement négociés. Le sujet est d'autant plus sensible que le service de la dette a atteint 1 030,3 milliards de FCFA sur les neuf premiers mois de 2025, renforçant l'enjeu d'une utilisation plus efficace des ressources empruntées.

Agriculture : des prêts Standard Chartered attendus pour la CDC

Le secteur agricole illustre ces décalages. Parmi les financements autorisés mais encore en attente de finalisation figurent deux prêts destinés à la Cameroon Development Corporation (CDC), à contracter auprès de Standard Chartered Bank : 47,07 milliards de FCFA pour construire une unité de transformation du caoutchouc et de l'huile

de palme, et 4,67 milliards de FCFA pour les coûts connexes de mise en œuvre. D'un montant global d'environ 51,7 milliards de FCFA, ces financements doivent soutenir la relance d'un des principaux acteurs agro-industriels du pays. L'objet de ces prêts renvoie à des initiatives antérieures. En 2012, les autorités avaient déjà annoncé la mobilisation d'environ 51,8 milliards de FCFA pour moderniser les installations de la CDC, avec des objectifs similaires : réduire les importations et renforcer la valeur ajoutée locale. Plus de dix ans après, la persistance de ces priorités interroge la continuité des investissements et l'impact des contraintes sécuritaires et opérationnelles ayant affecté l'entreprise ces dernières années. Eau, routes, éducation : des secteurs stratégiques aussi concernés Au-delà de l'agriculture, plusieurs projets structurants restent freinés. Dans l'approvisionnement en eau, les financements destinés à la reconfiguration du système de distribution de Yaoundé, avec l'appui d'un consortium de banques internationales, demeurent partiellement non décaissés. Côté infrastructures routières, le projet de la route Ebolowa-Akom II-Kribi, autorisé pour un montant supérieur à 130 milliards de FCFA, n'a pas encore pleinement basculé dans sa phase d'exécution. Dans l'éducation, enfin, plusieurs lignes de crédit du Projet d'appui à l'éducation de base (PAEBC) — notamment celles de la Banque islamique de développement — restent à l'état de « déploiement préliminaire ».

OFFSHORE ANGOLAIS

Chevron met en service South N'dola pour doper la production de brut et de gaz

Le lancement du champ South N'dola par Chevron marque un tournant dans la stratégie énergétique angolaise : optimiser les champs matures tout en développant le gaz, y compris non associé, pour réduire la dépendance au pétrole et soutenir la mise en œuvre du National Gas Master Plan. Alors que la production pétrolière de l'Angola continue de reculer, Chevron a annoncé, lundi 29 décembre, le démarrage du champ South N'dola, situé dans le bloc 0 au large des côtes angolaises et opéré par sa filiale locale Cabinda Gulf Oil Company (CAB-GOC). La multinationale n'a pas communiqué de volumes officiels, mais Africa Oil & Gas Report estime que le champ pourrait produire environ 25 000 barils de pétrole par jour, auxquels s'ajouteraient près de 50 millions de pieds cubes de gaz quotidien, soit une production totale combinée d'environ 33 000 barils équivalent pétrole par jour. Le projet mise sur l'optimisation des infrastructures existantes, permettant de limiter les investissements supplémentaires et de raccourcir les délais de mise en production. « Portée par le potentiel du bloc 0, la mise en production en toute sécurité de South N'dola constitue un nouvel exemple des efforts de Chevron pour maximiser la production à partir de nos actifs offshore existants en Angola », a déclaré Brent Gros, président de Chevron Offshore Business. Au-delà du lancement d'un nouveau champ, cette production s'inscrit dans la stratégie nationale de valorisation du gaz associé, qui sera acheminé vers le complexe Angola LNG, principale infrastructure de monétisation gazière du pays. L'intégration de nouveaux projets à cette installation contribue également à réduire le torchage et à prolonger la rentabilité des champs matures, dans un contexte où la production nationale est passée d'environ 2 millions de barils par jour au début des années 2010 à près de 1,1 million aujourd'hui. Pour diminuer sa dépendance au pétrole, l'Angola mise sur le développement du gaz, y compris non associé, comme en témoigne la mise en service de son premier gisement dédié en novembre 2025. Ce premier grand projet dénommé New Gas Consortium (NGC) a commencé à produire du gaz en novembre 2025 via une usine de traitement à Soyo, représente une étape clé dans la valorisation des ressources gazières indépendamment du pétrole, avec une capacité d'environ 400 millions de pieds cubes de gaz par jour et jusqu'à 20 000 barils de condensats. Cette dynamique s'appuie sur le National Gas Master Plan (NGMP), formellement adopté en avril 2025, qui vise à structurer l'industrie gazière nationale et à porter la part du gaz dans le mix énergétique à 25 % à court terme, contre environ 7 à 10 % actuellement.

POINT-MARCHÉS

L’Europe dans le vert malgré la situation au Venezuela

Les principales Bourses européennes sont orientées à la hausse lundi pour la première semaine complète de cotation de 2026, les investisseurs se préparant à une avalanche d'indicateurs économiques qui prennent pour le moment le pas sur la situation au Venezuela.

À Paris, le CAC 40 prend 0,69% à 8.251,94 points vers 08h30 GMT. À Londres, le FTSE 100 avance de 0,35% et à Francfort, le Dax monte de 0,68%. L'indice EuroStoxx 50 progresse de 0,94% et le FTSEurofirst 300 de 0,48%. Le Stoxx 600 gagne 0,51%, touchant un record à 599,65 points, très proche de la barre symbolique des 600 points. Les contrats à terme à Wall Street préfigurent une hausse de 0,10% pour le Dow Jones, de 0,28% pour le Standard & Poor's 500 et de 0,65% pour le Nasdaq après une séance en ordre dispersé vendredi. Signe d'un calme relatif, l'indice de la volatilité sur l'Euro Stoxx 50 (+1,29%) reste autour des 15 points mais le cours de l'or, actif refuge, et celui des autres métaux précieux sont en forte hausse. Les investisseurs semblent pour le moment faire fi du risque géopolitique alors que le

président déchu du Venezuela, Nicolas Maduro, se trouvait dimanche dans un centre de détention de New York dans l'attente d'être inculpé pour trafic de drogue après sa capture par les Etats-Unis. Le président américain Donald Trump a déclaré que Washington prendrait le contrôle du Venezuela, qui possède les plus importantes réserves de pétrole au monde, ce qui pourrait avoir à long terme un impact sur l'approvisionnement mondial en brut. L'Opep+, qui produit environ la moitié du pétrole mondial, a par ailleurs maintenu sa production inchangée dimanche après une réunion rapide qui a évité d'aborder les crises politiques touchant plusieurs membres du groupe de producteurs. Mais pour l'heure, les marchés n'intègrent pas la perspective d'un risque sur le pétrole vénézuélien dans un contexte de surabondance de l'offre mondiale. Les cours du brut sont en baisse avec un baril de Brent en repli

de 0,74% à 60,30 dollars le baril et celui du brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) en recul de 0,85% à 56,84 dollars. Les investisseurs semblent préférer se concentrer sur les indicateurs attendus dans la semaine, notamment le rapport officiel mensuel sur l'emploi américain. La tendance positive en Europe est portée lundi par les ressources de base (+2,13%), l'industrie (+2,07%) et les nouvelles technologies (+2,18%) en attendant la publication dans le courant de la journée de l'indice Sentix en zone euro sur le sentiment des investisseurs et l'indice ISM de l'activité manufacturière aux Etats-Unis. Aux valeurs, à Paris, TotalEnergies est sta-

ble, tandis qu'à Londres BP recule de 0,30%, avec un indice sectoriel en Europe en repli de 0,48%. Repsol et Eni qui ont dit, selon des informations de presse, surveiller de près les projets de Donald Trump concernant le Venezuela, prennent respectivement 1,09% et 0,10%. Dans les autres secteurs, BNP Paribas avance de 0,50% après avoir annoncé lundi la fusion de ses activités de gestion d'actifs sous la marque BNP Paribas Asset Management, une décision faisant suite à l'acquisition d'AXA Investment Managers (AXA IM). Tesco (-0,90%) et Sainsbury's (-0,61%) sont en baisse après les résultats d'Aldi UK, quatrième distributeur au Royaume-Uni.

BOURSE DE NEW YORK

Wall Street a débuté l’année en ordre dispersé

Pour la première séance de l'année, les indices américains ont connu des fortunes diverses. Les investisseurs, en manque de catalyseurs, ont fait preuve d'attentisme, notamment sur les technologiques. Le Nasdaq Composite a ainsi terminé la séance de vendredi sur un repli insignifiant de 0,02%, à 23 235,62 points, tandis que le Dow Jones a gagné 0,66%, à 48 382,39 points, et le S&P 500 a progressé de 0,18%, à 6 858,47 points. Au niveau des valeurs, Tesla a été délaissée après la publication de sa production et de ses livraisons en 2025. Tesla (-2,59%, à 438,07 dollars) a dévoilé ses chiffres pour le quatrième trimestre 2025 et ils sont, sans surprise, en repli. Entre octobre et décembre, le groupe a produit 434 358 véhicules, soit une baisse de 5,46% par rapport à la même période un an plus tôt, ou de 2,93% en comparaison du troisième trimestre 2025. Toujours au quatrième trimestre, Tesla a écoulé 418 227 véhicules, contre 495 570 il y a un an, ce qui représente une chute de 18,49%. Si l'on compare aux données du troisième trimestre, 497 099 immatriculations, la baisse est de 15,87%. Les chiffres économiques du jour

Aux Etats-Unis, l'indice PMI manufacturier (S&P Global) est ressorti à 51,8 en décembre, en ligne avec les attentes, après 52,2 en novembre. Les valeurs à suivre aujourd'hui Baidu Baidu, le géant chinois des moteurs de recherche coté à Wall Street, a annoncé que sa division de puces IA Kunlunxin avait déposé une demande d'IPO à Hong Kong le 1er janvier, ouvrant la voie à une scission et à une cotation distincte. Les détails de cette introduction en Bourse n'ont pas été dévoilés. Baker Hughes Baker Hughes fait part de la finalisation de sa coentreprise avec une filiale de Cactus, dans laquelle Baker Hughes apporte sa gamme de produits de contrôle de pression de surface (SPC), une transaction générant pour le groupe 344,5 millions de dollars de recettes avant les ajustements habituels de clôture. Cactus, un fabricant mondial et fournisseur de services d'équipements de contrôle de pression pour le forage, l'achèvement et la production pétrolières et gazières, détient 65% des actions dans la coentreprise, Baker Hughes en conservant 35%.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN				
Cours du : 05 Janvier 2026 Valeur : 07 Janvier 2026				
BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	129.7805	129.7955
1	EUR	EURO	151.6355	151.6790
1	GBP	POUND STERLING	174.1553	174.2455
100	JPY	JAPANESE YEN	82.6575	82.6881
1	CNY	CHINESE YUAN	18.5889	18.5929
1	CHF	SWISS FRANC	163.3075	163.3675
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	94.1872	94.2254
1	DKK	DANISH KRONE	20.2998	20.3053
1	SEK	SWEDISH KRONA	14.0470	14.0508
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.8536	12.8578
1	AED	UAE DIRHAM	35.3317	35.3397
1	SAR	SAUDI RIYAL	34.6026	34.6084
1	KWD	KUWAITI DINAR	422.0504	422.3739
1	TND	TUNISIAN DINAR	44.2885	44.7337
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	14.2097	14.2114
1	LYD	LIBYAN DINAR	23.9046	24.0273
1	MRU	MAURITANIAN OUGUYA	3.2617	3.2719
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	177.5985	177.5985

CAC 40

Avec le Venezuela, la trêve des confiseurs est bel et bien terminée

La Bourse de Paris devrait ouvrir en nette progression lundi matin, dans des marchés qui ne semblent absolument pas déstabilisés par l'intervention surprise menée par les Etats-Unis au Venezuela durant le week-end, et dont les effets sur les cours pétroliers demeurent pour l'instant très limités. Vers 8h10, le contrat "future" sur l'indice CAC 40 - livraison fin janvier - s'octroie une hausse de 54 points à 8 255,5 points, laissant entrevoir un début de semaine dans le vert. Avec l'enlèvement de Nicolas Maduro, qui doit maintenant être présenté à un tribunal new-yorkais pour "conspiration narcoterroriste", la trêve des confiseurs semble bel et bien terminée sur les marchés financiers, brusquement ramenés à la dure réalité géopolitique mondiale après la douce euphorie qui avait bercé les dernière semaines

de l'année 2025. En menant samedi une opération coup de poing qui s'est soldée par la capture du président vénézuélien, Washington a fait savoir au monde entier qu'il entendait maintenir son rang de superpuissance, ce qui passe notamment par le contrôle des ressources énergétiques mondiales. Plus prosaïquement, la décision témoigne de la volonté américaine de faire revenir ses grandes compagnies pétrolières dans un pays où les infrastructures sont considérées comme dégradées et où les réserves pétrolières restent très largement sous-exploitées. En dépit du choc international suscité par l'initiative de la Maison Blanche, les prix du brut évoluaient peu lundi en début de séance, avec un baril de Brent mer du Nord qui cède 0,6% à moins de 60,4 dollars tandis que le WTI texan lâche 0,7% sous 56,9 dol-

lars. "Les exportations de pétrole vénézuélien restent modestes et rien n'indique pour l'instant que la situation va provoquer des perturbations au niveau de la production ou des ventes", tempèrent ce matin les analystes de Danske Bank. La réaction des Bourses asiatiques en dit peut-être plus long. A Tokyo, le Nikkei s'arrogeait près de 3% lundi en fin de séance et l'indice MSCI regroupant les valeurs d'Asie et du Pacifique prenait plus de 1,2%. Les investisseurs semblent vouloir démarrer 2026 en s'accrochant à l'adage bien connu qui veut que le premier mois de l'année est bien souvent positif pour les indices boursiers, un phénomène connu sous le nom d'"effet janvier". Si la règle connaît bien souvent quelques accrocs, le Stock Traders Almanac estime que l'année est positive dans 85% des cas

lorsque Wall Street gagne du terrain en janvier. En dehors des facteurs géopolitiques et techniques, les marchés boursiers vont faire leur rentrée en prenant connaissance d'une pléthore d'indicateurs économiques qui pourraient fournir quelques précieuses indications sur le rythme auquel la Réserve fédérale va poursuivre ses baisses de taux dans les mois à venir. La véritable épreuve de vérité interviendra vendredi avec la publication des chiffres de l'emploi de décembre, statistique fétiche du marché et d'autant plus suivie que la Fed a explicitement fait du marché du travail un élément déterminant d'orientation de sa politique monétaire. Mais une statistique robuste pourrait laisser craindre que la banque centrale a agi trop tôt en abaissant ses taux à trois reprises en 2025 et faire reculer Wall Street, d'au-

tant que l'envolée de plus de 16% du S&P 500 en 2025, après des exercices 2023 et 2024 déjà réussi, semble aujourd'hui appeler à une petite consolidation. Suite au test de l'emploi, c'est ensuite le coup d'envoi de la "saison des résultats" qui sera donné la semaine prochaine, avec les premiers comptes trimestriels des grandes banques, dont JP Morgan. Les stratèges préviennent qu'il va falloir que la croissance des profits des sociétés cotées soit au rendez-vous afin de justifier les niveaux de valorisation élevées des actions américaines, mais l'idée d'avoir à la fois une croissance des bénéfices et une confirmation de la résistance de l'économie américaine ouvrirait certainement la voie à de nouvelles bonnes performances en 2026.

UNION EUROPÉENNE

Le Premier ministre irlandais plaide à Pékin pour le «libre-échange»

Le Premier ministre irlandais Micheál Martin a plaidé pour le «libre-échange» lundi à l'occasion d'entretiens avec le président chinois Xi Jinping, sur fond de tensions commerciales entre la Chine et l'Union européenne. Dublin assumera la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne en juillet. Les Européens s'alarment du déséquilibre des échanges commerciaux à l'avantage de la Chine et se plaignent des restrictions d'accès au marché chinois.

«**N**ous croyons au libre-échange, à des relations ouvertes et, en ce qui concerne nos relations commerciales en particulier, nous sommes convaincus qu'il est fondamental de travailler ensemble pour promouvoir le libre-échange», a dit M. Martin à M. Xi en présence de journalistes au Palais du peuple à Pékin. La visite de M. Martin, arrivé dimanche en Chine pour cinq jours, est la première d'un chef de gouvernement irlandais depuis 2012. Elle vise notamment à stimuler

les échanges entre les deux pays. «Depuis que la Chine et l'Irlande ont établi un partenariat stratégique mutuellement bénéfique en 2012, le volume des échanges bilatéraux a quadruplé et les investissements réciproques se sont développés de manière équilibrée», a dit M. Xi. La Chine souhaite «renforcer la communication stratégique avec l'Irlande, approfondir la confiance politique mutuelle et élargir concrètement la coopération, au profit des populations des deux pays et pour stimuler les relations sino-

européennes», a-t-il ajouté. M. Martin doit également rencontrer le Premier ministre Li Qiang dans la capitale chinoise avant de se rendre à Shanghai, centre économique et financier du pays. La Chine est le plus important partenaire commercial de l'Irlande en Asie, et son cinquième plus grand partenaire à l'échelle mondiale, selon Dublin. L'Irlande exporte principalement des équipements médicaux, des produits pharmaceutiques, agroalimentaires et des services informatiques ou financiers vers la Chine.

ANGLETERRE

Des produits privés de pub pour lutter contre l'obésité infantile

Les biscuits, céréales, boissons gazeuses ou produits surgelés trop gras, salés ou sucrés, seront privés de publicité à la télévision britannique et sur internet à partir de lundi pour lutter contre l'obésité infantile, a annoncé le gouvernement. Il sera désormais impossible de faire de la publicité pour des dizaines d'aliments avant 21H00 à la télévision, une mesure qui, selon le gouvernement, permettra d'éviter chaque année 20.000 cas de cette maladie, qui progresse dans le pays. La publicité en ligne pour ces pro-

duits, auxquels s'ajoutent pizzas, glaces, confiseries, yaourts aromatisés ou certains jus de fruits, devient, elle, totalement interdite. Tous ces aliments ont été évalués comme les "moins sains" dans un système de notation du gouvernement, basé sur la teneur en sel, en graisses, en sucres et en protéines. Certaines céréales sucrées pour le petit-déjeuner, produits de boulangerie ou encore boissons énergisantes, sont eux-aussi concernés. Leurs versions plus saines, comme les yaourts nature, seront en re-

vanche épargnées. Selon le gouvernement, 22% des enfants en Angleterre sont obèses ou en surpoids lorsqu'ils entrent à l'école primaire, autour de cinq ans, un chiffre qui monte à 35,8% lorsqu'ils la quittent vers 10 ou 11 ans. Les caries dentaires sont également la première cause d'admission de jeunes enfants entre cinq et neuf ans à l'hôpital au Royaume-Uni. Le gouvernement espère, avec cette mesure, inciter les industriels à reformuler les recettes de leurs produits

pour les rendre plus sains. Le Royaume-Uni a également annoncé fin novembre qu'une taxe sur les boissons sucrées, entrée en vigueur en 2018, allait être étendue à davantage de produits pour inclure notamment les milk-shakes et laits aromatisés. Le taux d'obésité des adultes dans ce pays est le troisième plus haut d'Europe, et cette maladie coûte 11,4 milliards de livres sterling (environ 12,9 milliards d'euros) par an au NHS, le système public de santé, selon le gouvernement.

ETATS-UNIS

Le maire de New York lance des consultations sur les “arnaques locatives”

Le nouveau maire de New York Zohran Mamdani, élu sur la promesse de lutter contre la vie chère, a annoncé dimanche le lancement de consultations publiques sur les pratiques abusives des propriétaires vis-à-vis des locataires. La ville traverse une crise aiguë du logement, marquée par des loyers parmi les plus élevés des Etats-Unis, une pénurie chronique d'appartements abordables et de fortes inégalités entre locataires protégés et non protégés par l'encadrement des loyers. Pendant 100 jours, les New-Yorkais qui le

souhaitent pourront faire remonter à la municipalité "toutes les difficultés auxquelles ils sont confrontés - allant de l'état dégradé de certains immeubles aux frais cachés appliqués lors du paiement des loyers", écrit la ville dans un communiqué. A l'issue de ces consultations, la municipalité promet "un rapport détaillant les problématiques récurrentes et les marges d'action identifiées" afin d'orienter "des mesures de politique publique destinées à lutter contre ces pratiques abusives".

Les détails de ces auditions seront rendus publics. "Dès la première semaine de son mandat, le maire Mamdani entend clairement montrer que les locataires new-yorkais ont désormais un allié à l'hôtel de ville", poursuit le texte du communiqué. Issue du petit mouvement des Socialistes démocrates d'Amérique (DSA), Zohran Mamdani, qui a promis de gouverner "à gauche", s'est engagé pendant la campagne à geler les loyers de plus d'un million d'appartements et construire 200.000 logements abordables.

APRÈS L'OBJECTION DU DANEMARK

Donald Trump réaffirme son souhait d'un Groenland américain

Donald Trump a réitéré dimanche que les États-Unis avaient "besoin" du Groenland. La Première ministre du Danemark avait demandé un peu plus tôt à Washington de cesser de menacer d'annexer le territoire. "Ça suffit maintenant", a de son côté réagi le Premier ministre groenlandais Jens Frederik Nielssen. Donald Trump a réaffirmé dimanche 4 janvier son souhait de voir le Groenland passer sous la coupe américaine, après que la Première ministre danoise a exhorté les États-Unis à "cesser leurs menaces" d'annexer le territoire ce week-end. "Ça suffit maintenant", a répliqué le Premier ministre groenlandais, Jens Frederik Nielssen, sur Facebook. "Plus de pression. Plus de sous-entendus. Plus de fantasmes d'annexion. Nous sommes ouverts au dialogue. Nous sommes ouverts aux discussions. Mais cela doit se faire par les bons canaux et dans le respect du droit international", a-t-il poursuivi.

L'intervention militaire américaine au Venezuela, qui a mis en exergue l'intérêt de Donald Trump pour les vastes ressources pétrolières du pays, a ravivé les craintes pour le Groenland, convoité par le président américain pour ses importantes ressources minières et son emplacement stratégique. "Nous avons besoin du Groenland du point de vue de la sécurité nationale, et le Danemark ne sera pas en mesure de s'en occuper", a réaffirmé le président américain aux journalistes à bord d'Air Force One dimanche soir. "Nous nous occuperons du Groenland dans environ deux mois... Parlons du Groenland dans 20 jours", a-t-il ajouté. Plus tôt déjà, Donald Trump a poussé la cheffe du gouvernement danois Mette Frederiksen à sortir de sa réserve. Interrogé lors d'un entretien téléphonique par The Atlantic sur les implications de l'opération militaire au Venezuela pour le Groenland, Donald Trump a déclaré que

c'était à ses partenaires de les évaluer, selon le magazine. "Ils vont devoir se faire leur propre opinion. Je ne sais vraiment pas", a déclaré Donald Trump, ajoutant : "Mais nous avons absolument besoin du Groenland. Nous en avons besoin pour notre défense."

Le Groenland n'est "pas à vendre"

La Première ministre danoise s'est élevée contre la convoitise du président américain: "Je demande instamment aux États-Unis de mettre fin à leurs menaces contre un allié historique et contre un territoire et un peuple qui ont clairement fait savoir qu'ils n'étaient pas à vendre", a écrit Mette Frederiksen dans un communiqué dimanche soir. "Je dois le dire très clairement aux États-Unis : il est tout à fait absurde de dire que les États-Unis devraient prendre le contrôle du Groenland", a-t-elle ajouté.

FRANCE

Ces risques pour l'industrie en 2026

Après une année 2025 marquée par le tsunami industriel chinois, l'année 2026 devra être le momentum de la réponse européenne. Relance des investissements industriels, contenu local obligatoire, sécurisation des approvisionnements... Les chantiers à risque ne manquent pas pour l'industrie française et européenne. État des lieux. Cela en devient un serpent de mer. « Il ne se passe pas une semaine sans que nous n'ayons une difficulté d'approvisionnement sur une matière première. C'est usant... » lâche ce dirigeant d'une PME à la fois dans l'aéronautique, la défense et le nucléaire. « On parle des terres rares, mais c'est sur de nombreuses matières et éléments industriels qu'il y a des tensions d'approvisionnement. Pour l'instant, nous arrivons à nous fournir mais nous sentons bien que les Chinois et d'autres serrent les boulons », s'inquiète aussi ce dirigeant de la filière drone. Ces deux témoignages sont loin d'être isolés. La grande majorité des ETI et grands groupes français se sont dotés d'une équipe consacrée à l'approvisionnement en matières premières, en plus des directions achats habituelles. Preuve de la tension persistante et croissante sur ces sujets ces dernières semaines, le ministre délégué à l'Industrie, Sébastien Martin, vient de s'entourer d'une « task force » propre à cette problématique.

TURQUIE

L'inflation ramenée à 30,89% en décembre contre 44,38% en décembre 2024

L'inflation en Turquie a été ramenée à 30,89% en décembre en glissement annuel, contre 44,38 % en décembre 2024, a annoncé lundi l'institut national de la statistique (TUIK). La hausse des prix en moyenne sur l'année atteint ainsi son plus bas niveau en quatre ans à 34,88% en 2025, contre 58,51% en 2024, précise l'institut. L'inflation turque dépasse les 30% en glissement annuel depuis novembre 2021. Sur l'année écoulée, précise la Tuik, les prix ont particulièrement augmenté dans l'éducation, avec une hausse de plus de 66%, ainsi que le logement (+49,5%), l'alimentation (+28,31%) et les frais de santé (+ 31%). Ces chiffres sont cependant contestés par le groupe d'économistes indépendants Enag selon lequel l'inflation en décembre 2025 a atteint 56,14% sur l'année, avec une hausse de 2,11% sur le seul mois de décembre.

Le fiasco viral d'Optimus rappelle que la robotique de Tesla a encore du chemin

Une vidéo diffusée en décembre dernier montre le robot humanoïde Optimus de Tesla renverser sa marchandise et chuter lourdement lors d'une démonstration publique.

Il devait distribuer des bouteilles d'eau de façon autonome. Mais le numéro d'Optimus a tourné au gag. Devenue virale, la séquence montre la machine faire tomber ses bouteilles, lever les bras avant de s'écrouler en arrière. Ce moment absurde a fait rire les réseaux sociaux. Pour Tesla, c'est moins drôle. Elon Musk promet une révolution et des milliers de milliards de dollars de revenus. Mais en réalité, les progrès semblent lents. Très lents. Et pendant ce temps, la concurrence accélère la cadence.

Optimus, pris en étau entre les promesses d'Elon Musk et la réalité du terrain

Cet incident, on l'évoquait il y a quelques semaines sur Clubic. On s'interrogeait alors sur ce geste étrange, où Optimus porte les mains à son visage avant de tomber. Beaucoup y ont vu le signe qu'un opérateur humain retirait son casque de réalité virtuelle. Et pour cause, comme on l'a révélé à l'occasion de l'événement « We, Robot » en 2024, Tesla utilisait des téléopérateurs cachés lors de démonstrations antérieures. La firme affirmait alors que les compétences en kung-fu du robot sont bien de l'IA. Il n'empêche que ce nouvel échec entretient le doute autour de l'autonomie réelle d'Optimus qui attend toujours une démonstration convaincante. Pourtant, Elon Musk, lui, continue de viser très haut. Il a prédit qu'Optimus générerait « plus de 10 000 milliards de dollars » de revenus. Selon lui, c'est le futur plus grand produit de Tesla. Pourtant, les chiffres de production retire quelques zéros à l'addition. Un rapport de The Information en juillet 2025 ra-



menait tout le monde à la réalité : Tesla était très en retard. L'objectif était de construire 5 000 robots avant fin 2025. L'entreprise n'en avait alors assemblé que quelques centaines.

Pendant qu'Optimus trébuche, la concurrence mondiale avance

Optimus a fait des émules et aiguisé les appétits de la concurrence. En Amérique, les géants de la tech se ruent sur le secteur. Des sociétés comme Figure AI fédèrent des investisseurs de premier plan : OpenAI, NVIDIA, Microsoft. De son côté, Alphabet développe son programme Gemini Robotics. Meta prévoit

de dépenser des milliards pour son « Metabot ». Mais le vrai changement d'échelle pourrait venir d'ailleurs. Il faut regarder du côté de la Chine. Le pays a fait de l'IA incarnée une priorité nationale. Résultat : on y compte 150 fabricants spécialisés. Ces entreprises ont reçu plus de 5 milliards de dollars d'investissements rien qu'en 2025. Des noms comme Unitree émergent avec des produits concrets. Leur robot G1, proposé autour de 16 000 dollars, fait preuve d'une agilité qui impressionne. Certains observateurs jugent même ces machines plus avancées que leurs équivalents américains. Cela crée une pression énorme sur Tesla. La firme d'Elon Musk

ne peut plus se permettre des erreurs de communication. Elle doit concrétiser ses ambitions, et vite. Du côté des investisseurs, l'enthousiasme pour ce marché prometteur ne faiblit pas. La banque d'investissement Morgan Stanley estime, par exemple, son potentiel à 5 000 milliards de dollars. Pourtant, les professionnels de l'industrie appellent à la prudence. Un rapport du Wall Street Journal le soulignait : il existe un fossé technologique important entre une vidéo acrobatique et un « produit bien défini ». La chute d'Optimus en est une parfaite illustration. L'économie peuplée de robots humanoïdes que certains imaginent n'est pas pour tout de suite.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'avertissement du patron de Microsoft que personne ne peut ignorer

Satya Nadella ne vend plus du rêve, il vend de la survie. Fini la « hype » aveugle : le patron de Microsoft tire la sonnette d'alarme sur le slop. ce contenu insipide que l'IA produit et qui fait des dommages à l'image publique de cette nouvelle technologie. Son message est brutal : l'IA doit mûrir immédiatement ou s'effondrer. Vous pensiez que le gavage d'IA générative allait durer éternellement ? Satya Nadella vient de siffler la fin de la récréation. Dans une sortie médiatique relayée par The Register, le PDG de Redmond ne mâche pas ses mots. Il ne s'agit plus de célébrer la technologie, mais de la sauver d'elle-même face à une lassitude grandissante.

La fin de la « bouillie » numérique

Nadella pose un constat sans appel : le monde de la tech sature sous le « slop ». Ce terme peu flatteur désigne ces contenus générés au kilomètre, sans

âme ni utilité, qui inondent le web. Pour le dirigeant, l'époque où l'on s'émerveillait devant un poème écrit par ChatGPT est révolue. Microsoft exige désormais un pivot radical vers des « systèmes » et des « agents » capables d'actions concrètes. Ce virage n'est pas une simple suggestion technique. Nadella avoue être « hanté » par la possibilité que Microsoft disparaisse s'il rate cette marche. Il exhorte ses équipes et l'industrie à dépasser les simples modèles de langage pour construire des architectures complexes. L'objectif ? Remplacer le bavardage artificiel par une véritable utilité économique. Cette prise de position fait écho aux craintes internes d'un géant qui se disait récemment prêt à tout arrêter en cas de péril critique pour l'humanité.

L'aveu de faiblesse du modèle actuel

Pourquoi cette urgence soudaine en ce début 2026 ? Parce que la facture commence à pi-



quer. Les investisseurs s'impatientent de voir des milliards engloutis dans des datacenters pour générer des images de chats à trois pattes. Nadella comprend que le « slop » est une impasse qui risque de détruire nos réseaux sociaux et la confiance du public. C'est un changement de narratif brutal. On ne parle plus de magie, mais de « permission sociale » et de consommation énergétique. En poussant pour des « systèmes » autonomes, Microsoft tente de justifier sa dépense énergétique pharaonique par une valeur ajoutée indiscutable. Si l'IA ne devient pas un levier de productivité réel (le fameux « agent » qui réserve vos vols tout seul), elle restera un jouet coûteux. Nadella le sait : sans utilité prouvée, la bulle éclatera au visage de ceux qui l'ont gonflée. Si même l'un des principaux dealer vous dit d'arrêter de consommer la marchandise frelatée, c'est qu'il est grand temps de s'inquiéter.

DÉSORMAIS TRENTENAIRE

La “mal aimée” des supercars Ferrari a pris sa revanche sur la F40

Conçue pour prendre la succession de la F40, la F50 est longtemps restée dans l'ombre de son illustre devancière. La faute à un style qui a moins fait l'unanimité, à des performances jugées trop proches ou encore à l'absence de supervision par Enzo Ferrari, disparu en 1988. Mais alors que cette supercar a fêté son trentième anniversaire en 2025, elle apparaît de plus en plus comme l'un des modèles "modernes" les plus appréciés chez le constructeur au cheval cabré. Ses résultats dans les ventes aux enchères sont là pour en attester.

Dernier modèle conçu sous la supervision d'Enzo Ferrari, le fondateur de la marque, la F40 est entrée directement dans la légende automobile. Mais sa remplaçante, la F50, ne peut clairement pas en dire autant. Il suffit de relire des articles publiés au moment de sa sortie, en 1995, pour constater l'accueil mitigé qui lui a été réservé. Les critiques portaient essentiellement sur deux points. D'un côté, le style n'a pas fait l'unanimité. Beaucoup l'ont jugé à la fois plus fade et plus torturé que celui de son illustre devancière, en accordant trop d'importance aux rondeurs comme à l'aérodynamique. De l'autre, les performances ont pu sembler un peu timides. Le V12 4.7 atmosphérique affichait en effet seulement 33 ch de plus que le V8 2.9 biturbo de la F40, pour atteindre 520 ch, et son couple perdait même une centaine de Nm pour chuter à 577 Nm. Des chiffres d'autant plus décevants que la F50 est apparue quasiment en même temps qu'une certaine McLaren F1, beaucoup plus vélocité avec son V12 6.0 BMW de 627 ch pour plus de 650 Nm.

Des prix qui s'envolent aux enchères pour la Ferrari F50

Trente ans plus tard, la situation a bien changé pour la seule véritable supercar lancée par Ferrari dans les années 1990. Cet été, aux Etats-Unis, la maison RM Sotheby's a vendu un rare exemplaire de couleur jaune ayant appartenu à Ralph Lauren pour plus de 9 millions de dollars, soit plus de 7,5 millions d'euros. Deux modèles à la teinte rouge bien plus traditionnelle seront par ailleurs proposés fin janvier 2026, l'un à Paris, l'autre en Arizona, par la même société. Ils restent tous deux estimés à plus de 5 millions d'euros. On est certes encore loin des 21 millions d'euros récemment dépassés par une McLaren F1. Mais aucune F40 "classique" ne peut prétendre à de tels montants. Même si elle a aussi vu sa cote flamber ces dernières années, la dernière des créations d'Enzo reste généralement sous la barre des 3 millions d'euros. Seule sa variante de compétition LM fait exception, avec un record à près de 9,5 millions d'euros cet été, lors de la même vente aux enchères américaines que pour la F50 jaune.

Une Ferrari F50 bien plus rare que la F40

Ce retournement de situation n'en est pas tout à fait un. Malgré son statut d'icône, la F40 a toujours souffert de deux problèmes majeurs sur le petit marché des supercars de collection. Elle n'est finalement pas si rare que ça, avec plus de 1 300 exemplaires fabriqués, et sa couleur rouge imposée réduit drastiquement le nombre de configurations disponibles. Même si certains y voient un "crime de lèse-majesté", les modèles repeints se sont



d'ailleurs multipliés ces dernières années ! La F50 est, elle, restée limitée à seulement 349 unités, un chiffre encore plus bas que pour ses descendantes, les Enzo, LaFerrari et autres F80. Elle offrait également davantage de diversité dans les teintes extérieures que son aïeule. Elle a donc toujours affiché une cote supérieure à la F40, mais l'écart a plutôt eu tendance à augmenter depuis quelques années, y compris pour des modèles habillés du coloris rouge le plus répandu.

La dernière vraie supercar analogique de Ferrari ?

Cette tendance illustre bien un changement majeur dans l'image de la F50. Elle est désormais souvent perçue comme la dernière "vraie supercar Ferrari" analogique, associant un V12 atmosphérique avec une boîte manuelle et une panoplie électronique encore limitée. L'Enzo qui lui succèdera adoptera en effet une transmission robotisée, alors que LaFerrari franchira le cap de l'hybridation. Quant à la récente F80, elle a carrément opté pour un V6 biturbo, ce qui lui vaut à son tour d'être très controversée. Le V12 à cinq soupapes par cylindres de la F50 est en prime désormais considéré comme l'un des plus nobles et des plus mélodieux de l'histoire de la marque. Capable de grimper jusqu'à plus de 8 500 tr/mn, ce moteur est étroitement dérivé de celui des Formule 1 de la même époque. Il avait également la particularité d'être porteur, la suspension arrière étant directement fixée sur la mécanique. Un choix là encore inspiré du sport automobile de haut niveau... et jamais repris ensuite sur un



modèle Ferrari de route pour cause de vibrations excessives.

La cote de la Ferrari F50 peut-elle rester aussi élevée ?

Même la carrosserie de la F50 a fini par être davantage appréciée, notamment en raison de sa double personnalité. Grâce à un hard-top, il est possible de passer du coupé au roadster biplace et inversement. Même si cette solution implique des manipulations et un stockage fastidieux, la F40 n'a jamais proposé officiellement une telle possibilité de roulage à ciel ouvert.

En prime, on ne reverra plus de supercar à V12 central arrière découvrable chez le constructeur avant la version Aperta de LaFerrari, sortie plus de vingt ans après, en 2016.

Tout semble donc réuni pour voir la cote de la F50 rester durablement beaucoup plus élevée que celle de son aînée, d'autant que les collectionneurs affichent un appétit grandissant pour les "youngtimers". Une sorte de revanche pour cette "mal aimée" qui a longtemps souffert d'avoir dû prendre la suite d'une icône, sans pouvoir compter sur Enzo pour lui offrir une légitimité.

Mots fléchés

Investis- sements	↓		Séparèrent	↓		Avril républi- cain	↓		Chien d'arrêt	↓		Prénom germanique	↓		Danses	↓		Grand-mère de Jésus	↓
Réparti- tion	→														Département français	→		Fût changée en génisse	↓
	→														Annale	↓			
Ovations			Autorité à la télé			Argon			On le dit têtu			Point faible d'Achille	→						
	→		↓			↓			↓									Équerre	
Physostig- mine	→											Vigueurs		Précis	→			↓	Évêché normand
Prénom arabe	→											↓	↓						↓
	→					Vives	→												
Petit de l'âne			Grande école Organe d'un sens	→					Atome		Glace anglaise	→					Docteur de la loi musulmane	Economise	
	→		↓			Insecte odona- toptère	→		↓								↓	↓	
						Foetus													
Au dessus du cou	→					↓			Liquide		Pièces	→							
Lettre grecque	→										Code d'ouverture								
	→										↓				Ouvertes	→			
						Mystifie	→		↓						Pantois				Possessif
						Contraire à l'oil									↓				↓
Opus		Envoya la balle par dessus	→							Auteur de 'au nom de la rose'	→					Céréale africaine	→		
	→	Imposant														Petit socle			
		↓														↓			
			Vignoble	→						Longue robe	→								
			Dedans																
Note de musique	→		↓			Barbare			Groupe de Joeystarr et Kool Shen		Riche	→					Trou normand	→	
Friandise	→					↓			↓								Commerçants		
	→									Encaissées				Aride	→			↓	Très grandes
										↓				↓					
Oublié			Vu à demi	→												Service de police	→		Ruban étroit
	→					Devant un avocat	→				Imaginaire	→							↓
						Démon- stratif					Durée								
Désir			Technétium	→		↓			Abri rudimen- taire	→						Mois	→		
	→		Certain													Francium			
			↓													↓			
									Avec les autres	→						Subtils	→		
									Changement de voix	↓						Nombre de coups à faire sur un trou donné	↓		
Théologien hollandais	→										Rudesse	→							
Rectal	→										Cité légendaire								
	→										↓								
						Fabriqua	→									Réseau ferré	→		
Modéré	→									Angoissé	→								

PÉTROLE

Le Brent à plus de 60 dollars

Les cours du pétrole étaient en baisse, lundi en milieu d'échanges européens, dans un marché évoluant toujours sous l'effet des tensions géopolitiques. En cours d'échanges, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, perdait 1,12% à 60,07 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermedate, pour livraison en février, reculait de 1,22% à 56,62 dollars.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mardi 6 janvier 2026 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



ANP

67 terroristes neutralisés et 369 éléments de soutien arrêtés en 2025

Soixante-sept (67) terroristes ont été neutralisés et trois cent soixante-neuf (369) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés durant l'année 2025 par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont également récupéré d'importantes quantités d'armes et de munitions, indique lundi un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans le cadre des efforts déployés par les unités et les détachements de l'Armée nationale populaire, en vue de préserver la sécurité et l'unité, ainsi que la stabilité de notre pays, l'année 2025 a été marquée par la réalisation de résultats opérationnels qualitatifs dans le domaine de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme. Ces résultats confirment l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'ANP dans ce domaine, et traduisent le haut niveau de la disponibilité et de professionnalisme de nos Forces armées", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "nos Forces armées ont procédé à la neutralisation de 67 terroristes, l'arrestation de 369 éléments de soutien, la découverte et la destruction de 12 casemates et abris aux groupes terroristes, ainsi que la récupération de 104 armes à feu et 13 mines de fabrication artisanale et des quantités de munitions de divers calibres".

BECHAR

La SNTF prévoit deux dessertes quotidiennes de voyageurs Bechar-Tindouf

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) assurera, prochainement, deux dessertes quotidiennes de voyageurs sur la ligne Bechar-Tindouf, a annoncé, lundi à Bechar, son Directeur général, Adj Bouaouni.

La SNTF mettra en œuvre ces dessertes ferroviaires quotidiennes Bechar-Tindouf dès l'inauguration officielle de ce gigantesque projet ferroviaire, long de 950 km, dont le tracé traverse les wilayas de Bechar, Beni-Abbes et Tindouf, a-t-il précisé en marge de sa visite à Bechar consacrée au suivi des travaux de réhabilitation et de modernisation de la gare ferroviaire du chef-lieu de wilaya.

Cette gare servira également de point de relais pour les voyageurs en provenance de Tindouf et d'autres zones du Sud-Ouest du pays concernées par le tracé de ce mégaprojet ferroviaire, à l'instar de la gare de Tabelbala, située dans la wilaya de Beni Abbes, où les passagers pourront bénéficier de correspondances ferroviaires vers d'autres villes du Nord du pays, a-t-il expliqué.

Le Directeur général de la SNTF a souligné que les travaux en cours concernant la réhabilitation et la modernisation de la gare de Bechar s'inscrivent dans le cadre d'un programme national prévoyant des interventions similaires dans 90 gares de voyageurs à travers le réseau ferroviaire national. Ce projet vise principalement à améliorer les conditions d'accueil et de transit des usagers, a-t-il indiqué.

CARBURANTS

L'Algérie parmi les pays aux prix les plus bas au monde

Par M. A.

L'Algérie continue d'afficher l'une des politiques de prix des carburants les plus avantageuses à l'échelle mondiale, y compris parmi les pays producteurs de pétrole. Des données récentes, rapportées par la télévision algérienne confirment que le pays figure aux premiers rangs en matière de carburants à bas prix, une situation rendue possible grâce à un système de subventions publiques mobilisant chaque année des montants financiers considérables.

Selon les comparaisons internationales des prix à la pompe, le litre d'essence est vendu en Algérie à 47 dinars, soit environ 0,36 dollar, tandis que le litre de diesel s'établit à 31 dinars, l'équivalent de 0,25 dollar. Le gaz de pétrole liquéfié carburant (GPL/c) demeure, quant à lui, le moins cher, avec un prix fixé à 12 dinars le litre, soit à peine 0,09 dollar. Des niveaux qui placent l'Algérie bien en dessous des standards observés dans de nombreuses économies, y compris celles fortement dotées en ressources pétrolières. À titre de comparaison, le prix de l'essence en Algérie représente environ la moitié de celui pratiqué dans certains grands pays producteurs. En Arabie saoudite, où la production quotidienne avoisine les 10 millions de barils, le litre d'essence est vendu à plus de 0,62 dollar, tandis qu'en

Russie, autre géant énergétique avec près de 9 millions de barils par jour, il dépasse 0,83 dollar. Aux États-Unis, premier producteur mondial avec environ 14 millions de barils quotidiens, le litre d'essence atteint également des niveaux similaires, dépassant 0,83 dollar sur le marché intérieur. Le différentiel est encore plus marqué pour le diesel. Dans plusieurs pays producteurs, son prix est jusqu'à quatre fois supérieur à celui pratiqué en Algérie. Aux États-Unis, le litre de gasoil est vendu à près de 0,93 dollar, tandis qu'en Russie, il avoisine 0,95 dollar. Même au sein du monde arabe, les tarifs restent sensiblement plus élevés, à l'image de l'Arabie saoudite ou du Koweït, où le diesel se négocie à des niveaux largement supérieurs à ceux appliqués sur le marché algérien. Concernant le GPL carburant, l'Algérie occupe la première place mondiale en matière de prix les plus bas. Le litre y est vendu à un niveau inférieur de près de quatre fois à celui constaté en Arabie saoudite ou en Russie, confirmant l'orientation stratégique du pays en faveur de cette énergie alternative, largement utilisée par les automobilistes algériens.

Il convient toutefois de rappeler que les prix des carburants ont connu une révision au début de l'année 2026. Le litre d'essence est passé de 45,62 dinars à 47 dinars, celui du diesel de 29,01 dinars à 31 dinars, tandis que le prix du GPL carburant a été ajusté de

9 à 12 dinars le litre. Des augmentations limitées, qui n'ont pas remis en cause le positionnement de l'Algérie parmi les pays aux carburants les moins chers. À la suite de cette révision, le ministère de l'Énergie et des Mines a précisé que cet ajustement s'inscrit dans le cadre de l'application des textes législatifs et réglementaires en vigueur. L'objectif affiché est de garantir l'approvisionnement continu du marché national tout en tenant compte de l'augmentation des coûts liés à la production, au raffinage, au transport et à la distribution. Le ministère a également souligné que les prix pratiqués à la pompe ne reflètent pas le coût réel des carburants. La différence est largement prise en charge par le Trésor public, afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages et de soutenir l'activité économique. Une orientation confirmée par la loi de finances 2026, qui prévoit une enveloppe de 657 milliards de dinars destinée au soutien des prix des produits de large consommation, incluant les carburants.

Cette politique de subvention, si elle constitue un levier social et économique majeur, pose néanmoins la question de sa soutenabilité à long terme, dans un contexte marqué par les exigences de rationalisation des dépenses publiques et de transition énergétique. Un débat qui reste ouvert, alors que l'Algérie continue de privilégier la stabilité sociale et l'accessibilité des prix de l'énergie.

TRANSPORTS

Lancement de la première opération de transport de conteneurs par train depuis le port d'Alger

La première opération de transport de conteneurs par train a été lancée depuis le port d'Alger vers la zone de Rouiba, avec pour objectif d'améliorer la performance des ports et d'assurer la fluidité de la circulation des marchandises, indique lundi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

48 conteneurs de 20 pieds ont ainsi été transportés, lors de cette opération qui a eu lieu dimanche, "dans une démarche reflétant l'adoption de modes de transport modernes et diversifiés et l'exploitation des capacités et moyens permettant d'améliorer le traitement des conteneurs et de garantir la fluidité de la circulation des marchandises", ajoute le communiqué.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'efficacité logistique et de l'optimisation de la performance des ports nationaux, vient "en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Said Sayoud", conclut la même source.

ALGERIA EXHIBITIONS

Le Palais des expositions accueillera 60 événements économiques en 2026

Le Palais des expositions des Pins maritimes (Alger) accueillera, en 2026, 60 événements économiques nationaux et internationaux, couvrant différents domaines, a indiqué lundi un communiqué d'Algeria Exhibitions.

Le programme de cette année inclut des secteurs vitaux pour l'économie nationale comme l'industrie, le bâtiment et les travaux publics, l'énergie, l'agriculture, l'agroalimentaire, la santé, l'industrie pharmaceutique, les transports, le tourisme, l'environnement et les services, a précisé Algeria Exhibitions, filiale du groupe Safex.

Ces événements se dérouleront à travers les différents pavillons du Palais des expositions, qui "offre des espaces d'exposition répondant aux besoins et aux exigences techniques et logistiques des ex-

posants, conformément aux normes professionnelles en vigueur en matière d'organisation de foires et salons internationaux", souligne la même source.

Entre autres événements prévus cette année, figurent la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), du 22 au 27 juin, le Salon international du bâtiment, des travaux publics et des matériaux de construction (Batimatec), du 3 au 7 mai, le Salon professionnel de l'agroalimentaire (Djazagro), du 12 au 15 avril, le Salon international de l'agriculture, de l'élevage et de l'agro-industrie (Sipsa-Filaha), du 18 au 21 mai, le 29e Salon international du livre d'Alger (SILA), du 28 octobre au 7 novembre, le Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), du 11 au 14 juin, ainsi que la Foire de la production algérienne (FPA) et le Salon des banques, assu-

rances et produits financiers (Expo Finances), prévus tous deux entre le 17 et le 26 décembre.

D'autres événements suscitant un intérêt croissant sont également au menu, notamment "Ramadhan au Palais", du 12 février au 14 mars, et la Foire de la rentrée scolaire (Lemsid), du 17 au 27 septembre.

A travers ce programme riche et varié, "Algeria Exhibitions réaffirme son engagement à contribuer activement à la dynamique économique, en favorisant les échanges, en accompagnant les opérateurs économiques et en promouvant l'image de l'Algérie comme destination régionale des événements économiques, tout en assurant des espaces de rencontres permettant aux différents acteurs de partager leurs expertises et de nouer des partenariats", conclut le communiqué.